Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX : 212 & 214, RUE NOTRE-DAME
... ST. ...
MONTRÉAL

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE $6.00
SEMI-QUOTIDIENNE 3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

47ème année. EDITION QUOTIDIENNE MONTREAL, JEUDI MATIN, 29 JUILLET 1875. No. 269.

WILLIAM BIRD
Charpentier et Menuisier
Coin des Rues Sherbrook et Hypolite
Réparations de Maisons et Garnitures de Magasins, spécialités.
Les ordres envoyés par la malle seront promptement exécutés.
Prix modérés. Conditions, comptant.
16 juin.—a k 234

MOULIN A SCIER ET A BLANCHIR
81 et 83, rue Wellington, et
92 et 94, rue Prince, Montréal.
J. PATENAUDE, manufacturier de toutes espèces de Boites d'Emballage, Recoupes, Languettes, Cannelures et Lit.
Un assortiment de Bois de Construction toujours en mains.
12 février.—a k 131

William James, jr.,
97 et 99, Rue St. Antoine
FERBLANTIER et COUVREUR
Réparations de toutes sortes exécutées avec promptitude et garanties.
14 juin.—a k 282

BONS LITS A RESSORT (ou lits bizarres.) Lequel choisirez-vous ? Anglais et Français, répondent : Le premier sans doute ? et emploierez les Townshend, et vous les achèterez sur la rue Bonaventure. Matelas en crin, à ressort et en laine, lits de plume, paillasses manufacturées. On fournit au commerce. Chez TOWNSHEND, 104 et 106, rue Bonaventure, Montréal.
N.B.—Vieux effets de lit réparés et refaits.
18 septembre. 9—a k

COMBINAISON DE MORRELL.
Dessous de Lit à Ressorts.
Amélioration la plus récente.
Pas d'ouvrage en bois.
Lits contre les punaises.
G. REINHARDT,
613, rue Ste. Marie.
mai.—216 a k

Salamandres de Morris & Ireland
... plus sûres contre les voleurs qu'aucune autre, n'exigeant pas de dépenses pour les verrous et les serrures.
La meilleure Salamandre qui se soit vue à Montreal est maintenant au magasin de
NAP. LEFEBVRE,
158, Rue Notre Dame.
FRED. SCHRAUDER,
Agent Général.
1 oct.—37 a k

Objets Méchaniques pour faire de la
MAGIE BLANCHE
Et autres
Tours Divertissants
Manufacturés et vendus en gros et en détail par
M. MONTREUIL
No. 175,
Rue St. Pierre
Montréal.
Des instructions imprimées seront fournies aux acheteurs.
14 Mai.—207 tm k

CLOCHES D'EGLISE.
MANUFACTURÉE PAR
JONES & Co., Troy.
LASLETT & RUSSELL, Agents,
463, Rue St. Paul, Montréal.
en magasins.
Cloches de 100 à 1,000 lbs
11 Mai. 201—a k

LEON HURTEAU
Marchand de Bois
CLOS RUE MIGNONNE ET St. ANDRE
Le soussigné, qui a été Agent durant ces dernières années de MM. Boyer, Hudon & Cie., vient d'acheter de ces Messieurs tout leur Fonds de Bois de Service—à une grande réduction—ce qui lui permettra de vendre
Planches, Madriers de toute épaisseur,
A des prix excessivement raisonnables, plus bas que tout autre établissement en cette ville.
Bois de Chauffage à bien bon marché,
Au Clos de la Rue Mignonne, coin de la Rue St. Christophe, ancien clos Latreille.
Le soussigné a aussi fait l'acquisition des dettes dues dans le clos à la Maison Boyer, Hudon & Cie.
LEON HURTEAU.
21 Septembre. 12

FINLAY & BROSSEAU
Marchands de Bois
EN GROS ET EN DETAIL.
Offrent en vente à bas prix :
Madriers en pin, Pruche et Epinette 1 pouces, 2 pouces, 1½ pouce
Planches en pin, Pruche et Epinette, Foulures, Lattes, etc.,
—AUSSI—
Bois préparé de toute description.
Bureau et Clos : 400, Rue William
317, Rue Ottawa
Près des Bassins du Canal,
Et 53, coin des rues Vitré et des Allemands.
20 mars.— 162

Mme. C. N. L. B. LABELLE

Marchande de MEUBLES neufs et de seconde main,
292—*Rue Ste. Catherine*—292
Entre les Rues Panet et Visitation, Montréal.
Meubles neufs et de seconde main, achetés, vendus ou échangés.
29 Avril. 196—r

MACHINES A BRIQUES
Machines à Briques de différentes dimensions et à différentes vitesses.
Machines à Briques fonctionnant d'elles mêmes, de diverses dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
AUSSI,
Machines à Briques à Levier.
BULMER & SHEPPARD,
Bureau 24, rue Parthenais, Montréal.
19 Avril. 187—r

JOHN McARTHUR & FILS
Marchands d'Huiles, Peintures, Couleurs, &c.,
ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,
Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul,
ET
Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires,
Ces Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile, couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres et artistes, verre de couleur, verre poli et uni, &c., &c.
18 Mai. 210

MONT-ROYAL FLOUR MILLS.
COTE ST. PAUL.

PREMIER PRIX.
Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques, qu'afin de rencontrer la demande croissante de sa
" FARINE EN POCHES "
Il a ouvert un dépôt dans une partie centrale de la ville, au coin des rues du Port et des Enfants Trouvés, où les commerçants pourront se la procurer.
Cette farine est ensuite mise dans des sacs enrégistrés avec la marque de commerce ci-dessus sur chaque sac, et est garantie comme étant de la meilleure qualité.
Toujours en mains, Son, Gruau, et tout articles de moulin.
JAMES PARKYN.
Coin des rues du Port et des Enfants-Trouvés.
6 juillet. 249—a k

SAUVEZ VOTRE ARGENT
EN VOUS SERVANT DE LA
The British Egg & Butter Powder
Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de
Patisseries, Biscuits, &c., &c.
Elle est vendue en paquet de 10 CENTS chez tous les Epiciers, et en Gros chez DEVINS & BOLTON
Demandez la et insistez pour l'avoir.
18 Janvier 09—r1

Nouveauté pour les Fumeurs
Le cigare "Androgynous," est fabriqué avec les feuilles du meilleur tabac de la Havane et il possède sur les autres cigares une supériorité de nature à le recommander aux fumeurs.
Il n'est pas nécessaire de couper l'extrémité de ce cigare; il ne se défera pas pendant qu'on le fumera et chacun d'entre eux peut être consumé jusqu'à la fin.
Les fumeurs devront demander le cigare "Androgynous" ou "cigare à bout coupé."

FAITES USAGE DU
TABAC " MYRTLE NAVY "
Chaque palette porte la marque T. & B.
commerce est enrégistrée
La marque de
GEO. STANWAY, Agent.
1 Juin. 223—tm k

AVIS IMPORTANT !
Les CIGARES F.F. ont été reconnus par tous ceux qui en ont fait usage comme étant de la meilleure qualité et du plus bas prix.
HOROWITZ FRERES,
Seuls Propriétaires.
211, Rue McGill, Montréal.
Succursale : 5, rue Bleury.
29 Avril 196—r

Association Vinicole du Canada
VINS NATURELS ET EAUX-DE-VIE
En futs et en bouteilles
A vendre à bas prix par
JAMES GUEST,
17, Halle aux Blés.
On ne reçoit que les ordre du Commerce.
15 juin.—233 tm k

COGNAC,
VINS DE BORDEAUX

COGNAC	VINS DE BORDEAU
Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Fléac-Cognac, [Charente.]	Duclos frères, Négociants, Propriétaires Chateau de la Gravade, à Bordeaux.

H. BERNARD, seul agent pour ces deux maisons, de lère ordre, vient de recevoir des échantillons de leurs marchandises, d'après les commerçants qui ont déjà reçu de ces marques rien ne laisse à désirer et elles sont jugées supérieures à tout ce qui a pu arriver jusqu'à ce jour sur ce marché, non-seulement il rendra visite aux commerçants de cette ville, mais encore il s'estimera heureux de recevoir ceux auxquels il n'aurait pas eu occasion de faire connaître ces produits pour leur en soumettre les échantillons, qu'il tient dans tous les cas à la disposition des commerçants de ce pays et à des prix réduits.
H. BERNARD, Courtier,
Nos. 296 et 298, rue St. Paul.
Juin 1875.
H. BERNARD seul agent en Canada, pour le vinaigre de M. Michel Lefebvre, se trouve heureux de pouvoir offrir au commerce, un vinaigre jusqu'ici inconnu c'est-à-dire un vinaigre parvenu à sa dernière perfection possible; Pureté, goût et force, c'est à ce triple titre si justement mérité, et des prix défiant toute compétition qu'il ose espérer l'encouragement du public. Il est également agent pour les maisons ci-dessous :
Thompson, Hays & Cie., épingles en bois, planches à laver, etc., etc.
Catelli Frère, macaroni et vermicelle.
Humbert et cie, sirops assortis, etc.
17 juin. a k—235

RODIER, HEARN & Cie
Importateurs et Marchands en Gros
D'Épiceries, Thés, Vins, etc.
464 et 466, Rue St. Paul
MONTRÉAL.
29 mai.—219 a

Maison Nationale,
NOUVELLE EPICERIE.
Victor Trudel
Ci-devant de la Maison
MATHIEU & TRUDEL
NO. 18, Rue Bonsecours
A deux portes de la rue Notre-Dame.
Cette Maison nouvellement établie vient de recevoir d'Europe une grande quantité
D'Epiceries,
Liqueurs,
Cognac,
Gin, et
Vin de qualité supérieure
M. TRUDEL ayant servi le public pendant plus de 12 ans, la longue expérience et l'habileté qu'il a déployées dans les affaires doivent lui gagner la confiance et la sympathie.
Une visite est sollicitée.
VINS de MESSE vendus avec l'approbation de Mgr. de Montréal.
28 Mai. 218—a

F. AUBIN,
Marchand Epicier
EN GROS ET EN DETAIL.
116 et 118, Coin des rues St. Maurice et Dupré.
A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il vient de faire l'achat d'une grande quantité de vins, liqueurs et épiceries à très bas prix. Il invite les marchands et les hoteliers de la campagne à venir visiter son magasin. Il pourra leur vendre à des prix qui leur permettront de faire des profits très avantageux et leur donner entière satisfaction.
Aussi il a en mains un grand assortiment de Thé, Japon et vert, qu'il peut vendre à très bas prix. Il achète aussi en retour toute espèce de provisions, beurre, œufs, grain, etc.
19 février.—137 sm

VENANT D'ARRIVER
Marchandises Nouvelles ! !
Raisin de Valence, en boutures
Raisin de choix, boutures de Londres
Raisin Muscat
Un, deux et trois "Crown Dehesa"
Sultana de semence
"Cluster et Cartoon"
Belles Figues extra en boîtes et en mattes
Pruneaux
Citrons
Raisin d'Almeira et
Epiceries Générales
Sucre sec cassé, granulé, broyé et Sucre Ecossais raffiné.
Melasses, Porto Rico et manufacture de sucre, en petits tonneaux et barils.
Brandy
Gin (Genièvre)
Sherry Paul Emile Thomas
Vin de Porte
Champagne.
Vins Saint Peray mousseux, Ermitage, Châteaubourg et Rhône.
Amandes, Tarragones fraîches, écailles dures, Iviza et couvertes.
Noisettes et Avelines
A vendre par
V. HUDON.
26 oct.—1 41

Vins Français et de Sicile,
&c., &c., &c.
Les soussignés ont maintenant en mains, par importations du printemps, un fonds très-considérable et complet de VINS, d'espèces spéciales et ordinaires, trop nombreuses à énumérer, qu'ils peuvent vendre en quantités convenables aux acheteurs, à des prix modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée.
DUFRESNE & McGARITY,
221, Rue Notre Dame.
17 juin.—228 r

COLLINS & CIE.
Coin du Carré de la Douane et de la Rue St. Paul, Montréal,
offrent en vente
BONS SACS A GRAIN DE SECONDE MAIN
A $8,00 Pour 100.

Livres Nouveaux !

Apologie du Christianisme, par Franz Hettinger, Docteur en Philosophie et en Théologie, traduction de l'allemand ; 5 volumes in-8........$6 00

Cette Apologie du Christianisme sera, pour la seconde moitié du XIXe siècle, ce qui fut pour la première celle que publia M. Nicolas sous le titre d'*Etudes Philosophiques*, c'est-à-dire un ouvrage indispensable à quiconque veut se rendre compte de sa foi ou de son doute, et avant tout aux pasteurs qui ont la mission de dissiper les doutes et de conserver la foi de leurs frères. Cet ouvrage passe, au jugement de tous, pour être le plus au courant des idées philosophiques actuelles et des derniers progrès de la science, le plus complet et le plus éloquent ; il résume les arguments de tous les défenseurs du christianisme ; il réfute toutes les objections de tous ses ennemis, de tous les pays et de tous les temps. Le texte se distingue par la force, la suite des raisonnements, et par l'énergie entraînante du style ; des notes nombreuses offrent les citations les plus variées et les plus curieuses.—*Bibliographie Catholique.*

Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Martignan, de la Compagnie de Jésus ; Avent 1874—Jésus-Christ et les unités sociales—Le Citoyen—L'Homme public—Le Prêtre—La Femme—L'écrivain L'artiste—1 volume in-8.......... 1 20

Jésus-Christ ; Introduction à l'Evangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux, par Auguste Nicolas ; 2e édition ; 1 volume in-12 .... 1 00

Saint Paul étudié en vue de la prédication, par l'abbé Doublet, chanoine honoraire, professeur d'Ecriture sainte au grand Séminaire d'Arras ; 3 volumes in-12............ 3 00

Le monde de l'Eucharistie, ou symbolisme de la Sainte Hostie, résumé des merveilles divines, par l'abbé Brole ; 1 volume in-12...... 0 90

Catéchisme liturgique expliqué et développé, par l'abbé Leblanc ; ouvrage honoré de l'approbation de plusieurs évêques ; 1 volume in-12.......................... 1 00

Le Thabor, ou moyens d'arriver au paradis de la vie intérieure ; recueil ascétique offert aux Directeurs des âmes, aux communautés religieuses et généralement à toutes les personnes pieuses qui vivent dans le monde, par l'abbé Layet, missionnaire apostolique ; 1 volume in-12................ 0 75

La Franc-Maçonnerie, son caractère, son organisation, son extension, ses sources, ses affiliés, son but et ses secrets, par Mgr Deschamps, archevêque de Malines ; nouvelle édition, revue et augmentée ; 1 volume in-18................ 0 50

Conférences aux Jeunes Filles, ou considérations sur certains défauts plus particuliers à leur âge et à leur condition, par l'abbé Méchin ; 1 volume in-12................ 0 60

Paul Seigneret, séminariste de Saint Sulpice, fusillé à Belleville le 26 Mai 1871. Notice rédigée d'après ses lettres par un Directeur du Séminaire de Saint Sulpice ; 3e édition, revue et augmentée d'un grand nombre de lettres ; 1 volume in-12................ 0 90

Petit Manuel des Cérémonies Romaines propres aux saints offices célébrés dans les chapelles publiques des communautés religieuses, des hospices, des collèges, &c. ; suivi d'un appendice : Messe de requiem et sépultures, culte de la vraie croix et des saintes reliques, messe basse solennelle d'un évêque, messes non chantées les dimanches et les jours de fête. Abrégé du grand cérémonial, également utile aux petites églises de paroisses ; 1 volume in-12................ 0 30

Les Prodiges de Notre-Dame-de Lourdes, par A. Laurent ; 1 volume in-12................ 0 30

Glanes spirituelles, méditations et avis pour tous les jours de l'année ; 1 volume in-18................ 0 75

Histoire des Beaux Arts, illustrée de 414 gravures représentant les chefs-d'œuvre de l'art à toutes les époques, par René Ménard, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux Arts* ; 1 beau volume in 4 de 5 à 16 pages................ 3 50

Maisons de campagne des environs de Paris ; choix très varié des plus remarquables maisons bourgeoises nouvellement construites aux alentours de Paris, avec plans des différents étages, dessinés par V. Petit et Leblau ; cet ouvrage est composé de 100 planches ; 1 volume in-4 cartonné en toile................ 9 00

Habitations champêtres ; recueil de maisons, villas, châlets, pavillons, kiosques, berceaux, parterres, gazons, serres, &c., de tous les pays et de tous les styles, dessinés d'après nature par V. Petit ; collection composée de 100 planches ; 1 volume in-4 cartonné en toile..... 9 00

Habitations cosmopolites ; nouveau recueil de maisons, habitations et constructions pittoresques, de tous les pays du monde et dont on a pu admirer divers spécimens à l'Exposition Universelle de Paris en 1867 ; Maisons et Habitations françaises, anglaises, italiennes, belges, suisses, espagnoles, mauresques, allemandes, hollandaises, turques, égyptiennes, russes, suédoises, américaines, &c., dessinées d'après nature ou d'après des photographies par V. Petit ; 1 volume in-folio cartonné en toile........10 00

Nouveaux projets variés sur la construction de petites et moyennes maisons en province (ville et campagne) de 5,000 à 100,000 francs, par J. Vrannaut, architecte ; 1 volume in-folio 8 00

Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres projetées pour être construites sur les terrains de différentes grandeurs ; ouvrage utile à tous les constructeurs et entrepreneurs, et à toutes les personnes qui, ayant quelques connaissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtiments ; par L. A. Dubut, architecte ; 1 volume in-folio................ 3 50

Traité de la composition et de l'ornement des Jardins, avec 168 planches représentant, en plus de 600 figures, des plans de jardins, des fabriques propres à leur décoration, &c. ; 6e édition, mise au courant du progrès et augmentée d'un grand nombre de dessins ; 2 volumes in-8 oblongs................ 6 50

Le Médecin dans la maison ; système simple pour reconnaître une maladie quelconque, et indication du meilleur traitement à suivre pour la combattre, par le Dr. Constantin Guillaume ; 1 volume in-12..... 1 35

L'Homœopathie vulgarisée, guide médical des familles, par le Dr. P. Landry ; 1 volume in 18.............. 0 35

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239, Rue St. Paul.
Montréal, 12 Juillet 1875. 255

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT.

DEUXIEME PARTIE.

(SUITE.)

Marie écoutait, dominée, cette apologie de la Terreur ; Georges, debout, l'œil plein de sombres éclairs, continua d'une voix vibrante :

—Voyez l'antiquité !

" Quelles leçons !

" *Væ victis*, " malheur aux vaincus " ; voilà la devise tous les grands hommes et de tous les grands peuples. Rome marche dans le sang à la conquête du monde ; César arrive au pouvoir après les hécatombes et les proscriptions du triumvirat.

" Votre César, pourtant, mademoiselle ! "

—Comment que dites-vous ?

—Une vérité, parbleu.

Il y eut un long silence.

—Tenez, reprit Raoul, je vous ai comprise, moi ; je vous sais par cœur ; vous n'êtes pas la marquise de Nunez ; vous êtes, par le rêve, dans le passé et dans l'avenir.

" Vous vivez de souvenirs et de désirs. "

Marie était fascinée ; elle se sentait devinée et ne protestait pas.

—Oui, reprit Raoul, vous êtes une de ces femmes sublimes d'autrefois qui voulaient le monde à leurs pieds et dominaient la terre en dominant un homme ; vous cherchez l'homme, celui qui doit vous donner un empire ; vous désespérez de le trouver.

Raoul s'arrêta.

—Est ce vrai ? fit-il.

—Oui, répondit elle.

—Comme vous êtes digne de cet homme que, sans moi, vous ne rencontrerez jamais, je vais vous dire où il se trouve.

Ecoutez bien.

Ici Marie de Nunez parut vouloir ressaisir la possession d'elle-même, car elle sentait que Raoul la tenaitsous une sorte de pression magnétique, mais il comprima d'un mot cette tentative.

—Ecoutez donc, dit-il. Plus tard vous me remercierez d'avoir foulé aux pieds convenances, préjugés stupides, barrière de respect et niaiseries ridicules.

—Eh bien ! allez, dit-elle ; aussi bien je suis curieuse de savoir tout ce que vous oserez !

—Ah ! c'est ainsi ! s'écria-t-il ; je me tais. Mais dans votre vieux monde mesquin, usé, impossible aux grands cœurs, vous ne verrez jamais votre rêve même ébauché.

Rien ne saurait rendre l'énergique dédain avec lequel il dit cela.

Et, virant de bord, il voulut faire voile vers le port ; mais, malgré elle, emportée par un élan de curiosité, par l'étrangeté de ce caractère audacieux, par ce je ne sais quoi qui vous pousse aux heures solennelles, elle lui dit :

—Parlez !...

Il n'eut pas un sourire aux lèvres, pas un éclair dans les yeux ; rien.

Elle s'attendait à le voir triompher ; mais cet appel parut lui être indifférent.

—Vous avez bien fait d'étouffer dit-il, la voix de cette pécore de Marie, qui parle trop souvent dans votre grande âme ; vous revoilà telle que je vous aime et je vais vous donner le conseil qui vous sauvera.

Il s'assit tranquillement.

Elle était troublée.

—L'Europe est finie pour les génies, dit il ; c'est une terre morte aux intelligences dominatrices ; la démocratie y triomphe ; les rois ne sont plus des rois : ils tremblent devant leurs peuples ; ce sont des bergers conduisant des troupeaux de bêtes fauves toujours prêtes à dévorer les pasteurs. Je préférerais ma liberté, mes déserts, mes combats au titre de roi constitutionnel : franchement, un artiste, un vrai poëte, vaut mieux que ce Louis-Philippe, qui se fait gouverner par sa bourgeoisie, Lamartine, Rossini, sont plus grands que lui.

Marie approuva du regard.

—Mais reprit Raoul, il reste l'Amérique, l'Inde, la Chine, l'Afrique centrale, où l'on peut se tailler des trônes à sa taille.

" Napoléon le sentait bien, quand il se jeta sur l'Egypte ; rien de grand n'est possible en Europe : il s'y est brisé.

" Il voulait l'Orient ; il y eût réussi sans une fatalité. "

—Et vous me proposez ?... demanda la jeune fille, s'attendant à le voir lui offrir son amour.

Mais lui, impassible :

—Je ne propose rien, dit-il ; je vous engage à épier les caractères qui pointent à l'horizon ; chaque année en fournit un ou deux.

" Remarquez que le génie militaire, l'esprit d'aventure n'entraînent pas, comme conséquence, que les autres facultés soient aussi développées que celles-là ; l'homme complet n'existe qu'une fois par siècle, et encore.

" Prenez donc un de ces aventuriers ; poussez-le vers un monde qu'il vous donnera ; grandissez jusqu'à vous son caractère, galvanisez-le.

" Vous n'aurez pas votre idéal, mais vous aurez quelque chose d'approchant ; peut-être, du reste, le hasard vous servira-t-il, et de même que Cléopâtre commença par Antoine, une moitié de grand homme, et finit par César, un demi-dieu, peut-être un Raousset ne sera-t-il qu'une préface de votre drame d'amour. Voilà le salut pour vous ; hors de là l'étiolement. Nous allons en Algérie ; je sais vingt chefs de taille à jouer le rôle d'Abd-el-Kader ; il ne leur manque que le souffle qui pousse en avant. Ces Arabes sont des êtres admirablement doués, et, malgré le harem, capable du dévouement et de l'adoration aveugle que vous exigeriez ; vous n'avez qu'à choisir. "

—Et qu'adviendrait-il ?

—Celui que vous distingueriez lèverait l'étendard de la révolte au Maroc ; il réussirait à y régner ou mourrait ; mais, une fois maître à Tanger, il pousserait l'Algérie à la rébellion contre la France lorsque celle-ci,—ce qui est prochain,—luttera contre la Russie ; il jetterait les chrétiens à la mer, étendrait son empire sur tous les Etats barbaresques, et la partie du monde la plus riche serait à vous, mademoiselle.

(A CONTINUER.)

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVE DE *LA MINERVE*

Ottawa, 28.

La "London Car Company" a obtenu le contrat pour la fourniture des poids au département de l'Intérieur. Leur soumission était la plus basse.

Le bureau de l'Exposition du Centenaire de Philadelphie s'est assemblé aujourd'hui au Département de l'Agriculture et s'est occupé du système de classification des produits des différentes parties de la Puissance.

Un des représentants du *Free Press* de cette ville prendra place dans le ballon du professeur Squire, qui sera lancé le jour du centenaire d'O'Connell.

Une dépêche spéciale de Winnipeg au *Free Press* dit que c'est à St. Laurent à trente cinq milles de Carleton, qu'ont eu lieu les troubles dont il a été question.

Le Dr. Martin, de cette ville dit que pendant la traversée de Québec à Montréal, à bord du vapeur *Montréal*, on lui a volé une somme de $60. M. J. J. Brown, également d'Ottawa, dit avoir été victime d'un vol de $160 à bord du même bateau. Les voleurs ont dû entrer dans leur cabine, en passant par la fenêtre.

Hier soir, au "London Restaurant," un Indien a tenté de scalper un individu avec lequel il s'était pris de querelle.

Une grande agitation a été causée ici à la suite du vote donné hier par le Conseil-de-Ville, acceptant la plus haute soumission pour la construction d'un égoût collecteur. Cette soumission qui est de MM. Walter Moberly, est plus élevée de $10,000 que la plus basse qui a été présentée. La division a été de 7 contre 5 et le maire suppléant, M. Kennedy, a voté avec la minorité.

On fait circuler des pétitions demandant la résignation du Conseil et une assemblée publique des citoyens doit avoir lieu ce soir. La conduite du Conseil est généralement blâmée.

Soixante-dix capitalistes éminents des Etats-Unis, lancés dans les affaires de chemins de fer, sont arrivés cet après-midi en cette ville par un train spécial du "Canada Central" ; le surintendant, M. McKinnon, les accompagnait. Ces messieurs font une excursion de plaisir.

On dit que la nomination pour l'élection de Russell aura lieu le 6 d'août et la votation le 13.

M. Vail, ministre de la milice, est attendu demain matin à Ottawa.

L'Hon. M. Letellier de St. Just, M. McDougall, de Berlin, et M. Jos. Perrault, de Montréal, ont assisté aujourd'hui à la réunion du comité de l'Exposition du Centenaire de Philadelphie.

Toronto, 28.

La faillite de MM. Duncan, Sherman et cie, de New-York, aura sont contre coup en cette ville. On parle déjà de deux faillites, mais il n'y a encore rien de confirmé.

Québec, 28.

Le nommé Patrick Kelly, de la milice volontaire de Manitoba, après avoir reçu son congé, avait vendu son octroi de terre du gouvernement à M. Torrance et se disposait à rentrer dans ses foyers. Malheureusement pour lui, il entra dans une auberge de la rue Champlain où il se mit à boire avec quelques individus qu'il rencontra. Lorsqu'il se retira, deux d'entre eux le suivirent et après l'avoir terrassé lui enlevèrent une somme de $65.

Kelly avait servi dans le 60me carabiniers qui était en garnison ici il y a 6 ans. La cause a été mise entre les mains des détectives et tout fait croire que les coupables ne tarderont pas à être arrêtés.

M. Morris, de la maison Knipple, Morris et Cie, de Londres et Greenock, est en route pour cette ville, dans le but de s'occuper de l'exécution des plans pour l'amélioration du port.

L'*Evenement* d'hier soir contredit la nouvelle de la mort du Dr. Pelletier, ancien député de Bellechasse.

Il y a eu, ce soir, une réunion de tous les écossais demeurant à Québec, dans le but de fonder une société calédonienne.

St. Jean, N. B., 28.

Hier soir, un matelot étant en état d'ivresse est tombé sur les rochers, d'une hauteur de soixante pieds. Chose singulière, il n'a pas eu un os de fracturé. Ses blessures ne présentent pas de gravité

Quelques sportmen qui sont actuellement en cette ville s'occupent d'organiser une course entre le "Paris Crew" et le "Smith-Glickerson Crew," d'Halifax.

A partir du 1er Novembre, un train fera tous les jours le service de Moncton et de Campbellton à Restigouche.

Service de la Presse Associée

[Pour "La Minerve."]

AMÉRIQUE.

New-York, 28—Une dépêche du câble annonce qu'en arrivant à Queenstown le vapeur *Adriatic*, avait une dièce de sa machine de brisée, ce qui lui a causé un retard de 48 heures.

On a suspendu les travaux de sauvetage de l'équipage du *Schiller*, jusqu'à ce que le temps soit remis au beau.

M. Worth Watson et MM. G. Burn et Cie., épiciers en gros, ont suspendu leurs paiements.

Philadelphie, 28—Les travaux dans la section anglaise, avancent rapidement. On a été obligé d'agrandir considérablement l'espace qui avait été primitivement réservé aux objets d'art.

DERNIER BULLETIN.

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE

New-York, 28—Le "Commercial Warehouse Company" a déposé son bilan. Cette compagnie avait engagé beaucoup d'argent sur les moissons de Cuba qui ont été détruites par les pluies et c'est ce qui a causé sa faillite. Elle avait également placé des capitaux dans des entreprises de chemin de fer dont les actions ont baissé.

Philadelphie, Pa, 28—John Mason et Cie, raffineurs de sucre, ont suspendu aujourd'hui leurs paiements.

Leur passif s'élève à $300,000.

New York, 28—Le *Post* dit que les pertes de la maison Duncan et Sherman, sur le coton seulement, s'élèvent à plus d'un million de dollars.

Chicago 28—La faillite de MM. Duncan Sherman et Cie, est le sujet principal des conversations ici et à St. Louis. On a cru d'abord que la ville perdrait beaucoup, car elle faisait de fortes transactions avec cette maison, mais le contrôleur a déclaré que les pertes sont peu élevées.

La famille de M. de Belloy, qui s'est suicidé en cette ville il y a quatre mois, se trouve subitement élevée à la richesse et aux honneurs par la mort de M. de Belloy, qui a eu lieu ces jours derniers à Paris. La veuve devient marquise et son fils aîné qui cirait les bottes et vendait des journaux dans les rues, a droit maintenant au titre de marquis.

Washington, 28—Une dépêche du commodore Cooper, commandant les chantiers de constructions maritimes de Pensacola, annonce qu'il n'y a pas encore eu de fièvre jaune dans le chantier ou le village voisin.

On signale cinq nouveaux décès à Barrancas ; le Dr. Steinburg est atteint de l'épidémie.

Augusta, 29—Lundi deux vagabonds ont pénétré dans la maison de M. Morse, à East Redfield, et après s'être emparé de Mlle. Morse l'ont frappée jusqu'à ce qu'elle leur eut donné tout l'argent qui se trouvait dans la maison, environ $85. Ces attentats se sont renouvelés souvent ces temps derniers et l'indignation publique est à son comble.

Washington, 28—Le montant de l'indemnité payée par l'Espagne pour la capture du *Virginius* est prêt à être distribué. Les ayant droits devront s'adresser au département d'Etat.

On a ouvert aujourd'hui les soumissions pour la construction de la machine à vapeur du *Geranium*, attaché au service des phares. Le contrat a été accordé pour la somme de $4,890 au "Roundent Steam Engine Co.," du Maine.

Hartford, 28—On a ressenti ce matin à 4.10 hrs. une légère secousse de tremblement de terre. Le choc s'est fait sentir plus fortement dans la partie-ouest de l'Etat.

St. Louis, 28—Une dépêche spéciale de Springfield dit qu'on a reçu la nouvelle que le Col. Wm. P. Ross, principal chef des indiens Cherokee, et candidat pour la réélection, a été assassiné hier près de Fort Gibson, par un détachement composé de partisans de Downing, son adversaire politique.

New-York, 28.—Il y a eu ce soir une assemblée des personnes favorables à la reprise des paiements en espèce. M. Wm H. Waley présidait. Des résolutions énergiques ont été adoptées.

Louisville, 28.—La "Tobacco Exchange Building Co" a déposé son bilan. Cette faillite n'est pas causée par les dernières suspensions de paiements de New-York.

Cincinnati, 28—Une dépêche de Terre-Haute à la *Gazette* dit qu'il est tombé aujourd'hui et hier des torrents de pluie. Le trafic est interrompu, les ponts et digues sont enlevés et les moissons sont détruites.

St. Louis, 28 juillet.—Une dépêche spéciale au *Republican*, datée de Springfield, dément la nouvelle annonçant l'assassinat du Col. Ross, chef des Indiens Cherokee.

EUROPE.

[Par le Câble Transatlantique.]

Londres, 28.—La nouvelle de la faillite de MM. Duncan, Sherman et Cie a jeté la plus grande consternation parmi les américains voyageant en Europe, qui ont des lettres de crédit de cette maison. Les affaires, ici et à Liverpool, ne sont que peu affectées.

Londres, 28.—Trente et une usines sont fermées à Dundee et 12,000 ouvriers se trouvent sans travail. Si les grèves d'Oldham s'étendent à toutes les manufactures de ce district, 30,000 personnes seront sans emploi.

Les tireurs américains ont visité aujourd'hui l'arsenal et les chantiers de Woolwich ; ils avaient obtenu pour cela une permission spéciale.

Le procès d'Alexander et William Coolie, accusés d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a commencé aujourd'hui à Guildhall et a été ajourné à la semaine prochaine.

Londres, 28.—Cette après-midi, à la Chambre des Communes, Sir Chas. Adderley, président de la Chambre de Commerce, a introduit un bill pour empêcher les navires de prendre la mer ne présentant pas les conditions de sécurité convenables.

En présentant son bill il dit que le gouvernement ne pouvait pas accepter la mesure de M. Plimsoll, parce qu'elle reposait sur des principes faux.

A ce passage de son discours, il fut interrompu par des cris de "non." Continuant ses remarques, il dit qu'on devait aussi s'opposer au bill parce que non-seulement il punissait les offenses, mais prenait sur lui la conduite du service maritime. L'acte de 1822 permet déjà au gouvernement d'arrêter dans les ports les vaisseaux dangereux et depuis ce temps 958 bâtiments ont été retenus. Sur ce nombre, 515 avaient été jugés en trop mauvais état pour supporter la mer.

Le bill actuel a pour but de donner des pouvoirs plus étendus à l'exécutif, de lui permettre d'agir d'une façon plus directe et plus rapide et de nommer des officiers pour l'inspection des navires. Il permet aussi une inspection d'un bâtiment lorsqu'elle est demandée par un quart de l'équipage.

W. Rebuck prétendit que le bill ne donnera pas satisfaction au pays et il demanda que la mesure de M. Plimsoll lui soit substituée.

Quelques députés parlèrent ensuite contre le bill qui subit finalement sa première lecture. La seconde est fixée à vendredi dans l'avant midi.

Berlin, 28—Le Col. Forner se rend à St. Petersbourg, en passant par l'Autriche et la Hongrie. Le but de son voyage est de pousser la Russie à prendre part à l'exposition de Philadelphie.

Le Baron Schloesser, l'ambassadeur allemand reviendra bientôt à Washington.

Madrid, 28—Le bombardement de D'Urgel continue. Le bruit court que la garnison carliste s'est révolté et a encloué les canons.

Londres, 28—Dans la visite que les tireurs américains ont faite aujourd'hui à l'arsenal de Woolwich, ils étaient accompagnés du major général McMurdo, ils ont été reçus par le Col. F. B. Campbell, ancien surintendant de l'école, le Col. Young son successeur, le député surintendant, R. S. Fraser, inventeur d'un canon à longue portée, et les Cols. Lyons, Peeld et Gorden qui les ont accompagnés dans tous les départements. Partout ils ont été reçus avec la plus exquise politesse.

Versailles, 28—La liste qu'on a préparée, pour la formation d'un comité permanent est composé de treize députés de la Droite, et douze de la Gauche.

M. Raoul Duval a l'intentin de demander au gouvernement pourquoi l'indemnité due au citoyens français pour pertes encourues par eux durant la dernière guerre n'avait pas été payée, tandis qu'on avait fait droit aux réclamations des autres étrangers.

Paris, 28—La faillite de la maison Duncan Sherman affecte beaucoup les voyageurs américains actuellement en cette ville. De bonne heure ce matin les Rothschilds ont donné avis qu'ils ne feraient pas honneur à la signature de la maison Duncan. Ils ont même essayé de se faire rembourser de l'argent qui avait été payé chez eux la veille, avant qu'on ait reçu la nouvelle de la faillite.

Bien plus leur agent a conduit devant le ministre Washburne un américain qui refusait de faire un semblable remboursement, mais le représentant américain donna raison à ce dernier. La colonie américaine est vivement irritée.

Londres, 29, 6 a m—Le *Post* de ce matin dit que le gouvernement espère que le parlement pourra être prorogé le 14 d'août.

AUX HUISSIERS.
On vient d'ajouter les BLANCS D'AVIS PUBLIC DE VENTE à ceux que nous avons déjà en main et qui sont en vente dans nos bureaux.
Bureaux de *La Minerve*, Montréal, Juillet, 1875. } 255

Mémoires de M. de Gaspé
DEUXIEME EDITION.
Prix du Volume....................$1 50
On souscrit dans les Bureaux de *La Minerve* et chez les différents Libraires.
16 Juillet. 259

ACTES ET DECRETS
DU
Cinquième Concile Provincial
DE QUEBEC
in-8 bro. 65 cts Par la malle, 70 cts.
En vente chez
J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent.
Juillet.—23

G. C. VANDAL
Chimiste Pratique,
No. 182, — Rue Bleury, — No. 182
Près de la rue Ste. Catherine.
Prescriptions des médecins et recettes de familles préparées avec soin.
8 juillet.—r 251

Dr. T. TRUDEL & CIE.
Droguistes,
PHARMACIE VIGER
Coin des Rues Craig et St. Denis,
MONTREAL.
9 juillet.—a c k 252

Docteur F. C. T. Lamoureux,
GRADUE DE L'UNIVERSITE LAVAL
224, Rue St. Martin,
FAUBOURG ST. ANTOINE.
3 juillet. sm k—247

J. B. TRESIDDER
PHARMACIEN
333½ Rue St. Laurent, Montréal.
Ouvert le Dimanche de 9.30 A 10.30 A.M., et de 4 A 5 hs. P.M.
30 Juin. 244—a c k

DR. PROUDFOOT,
37, *Beaver Hall Terrace.*
Une attention toute spéciale est donnée aux maladies des yeux et des oreilles.
16 juillet. a k—258

Pharmacie Laviolette & Nelson
MONTREAL
215 rue NOTRE-DAME
Près de la rue St. Gabriel.
28 avril. 195—r

Soda a la Glace
Articles de Toilette !
Parfumeries !
Médecines patentées !
Nous attirons l'attention sur l'établissement de Pharmacie du Dr. BRODEUR, No. 330, Grande Rue St. Laurent, où l'on peut se procurer les articles ci-dessus.
Prescriptions préparées avec soin.
Consultations à toute heure.
P. S.—Ouvert le Dimanche toute la journée.
28 mai.—a c k 218

LA MINERVE

Jeudi matin, 29 Juillet 1875.

On demande deux ministres } La question de savoir quels seront les successeurs de MM. Letellier et Fournier continuent à préoccuper les rouges. L'embarras est extrême, et ils ne savent vraiment pas à quels saints de la démocratie se vouer. Il nous semble qu'ils se donnent beaucoup de mal pour peu de chose.

MM. Fournier et Letellier ne sont guère difficiles à remplacer. S'ils ont satisfait leurs amis par le passé, les premiers venus d'entre les rouges pourront suffire. Faut-il tant d'hésitations pour passer d'une médiocrité à une autre? Que l'on appelle dans le cabinet, MM. Pelletier, Thibaudeau ou Bureau, on pourra encore se croire sous le régime de leurs prédécesseurs; il n'y aura que deux noms de changés.

On avait d'abord songé à MM. Laflamme et Jetté, mais ils sont trop enfoncés dans la boue du canal. Ils ont perdu toute chance de monter au pouvoir en même temps que leur spéculation. Ce que c'est que d'avoir voulu arriver trop tôt à la fortune; ce que c'est que d'avoir voulu voler avec les ailes d'Icare!

M. Bureau fait valoir ses droits à la succession de M. Letellier. Nous ne voyons pas pourquoi on les ignorerait. Il n'est pas d'une grande force, le cher Sénateur, mais c'est un colosse lorsque nous le comparons à ce pauvre M. Letellier; une vraie cervelle d'enfant dans une tête d'homme; la quintescence de la médiocrité prétentieuse. On repousse M. Bureau comme trop fringant; cependant, à son âge, la sagesse doit être arrivée, si elle doit jamais venir.

C'est sur M. Laurier que le manteau de M. Fournier paraît vouloir tomber. On objecte sa grande jeunesse, son peu d'expérience des affaires; on prétend également qu'il ne connaît pas assez le jeu des ficelles, les petites intrigues et qu'il ne s'entend pas assez dans le tripotage des consciences. Ce sont là des objections bien futiles; M. Geoffrion peut suffire à cette besogne, la seule qu'il entend bien.

On jette aussi les yeux sur M. Fabre pour représenter le Bas-Canada au Sénat, au lieu et place de M. Fournier. Vous riez, lecteurs, mais c'est vrai. Il faut avouer qu'on est un peu tenté de rire. Mais, M. Fabre est un homme dont l'avancement a été très-rapide; d'un bond, il s'est élevé ou s'est laissé élever au Sénat. Il est dans une bonne veine, et nous ne serions pas surpris si le portefeuille de ministre de l'Agricultnre se trouvait, un beau matin, à côté de son encrier de journaliste. Au Sénat, M. Fabre donnerait, pour défendre le gouvernement, des raisons plus ingénieuses que solides. Il amuserait là où M. Letellier faisait dormir, et le Sénat ayant ri, serait désarmé. Nous avons été les premiers à annoncer l'entrée de M. Fabre au Sénat, et il peut bien se faire que nous ne nous trompions pas plus cette fois que la première.

L'*Echo de Lévis* nous apprend que, en désespoir de cause et d'hommes, les rouges ont offert un portefeuille à M. Chauveau, et "lui ont fait des cajoleries à en faire lever le cœur de dégoût."

Que les libéraux se soient adressés à l'homme qu'ils ont insulté jour par jour, pendant sept ans, nous n'en serions nullement surpris; mais nous le serions beaucoup, s'il avait accepté leur proposition.

L'Hon. M. Chauveau doit avoir un profond mépris pour les saltimbanques politiques qui, si tôt arrivés au pouvoir, se sont empressés de le destituer et de lui enlever la présidence du Sénat. Il n'a pas oublié qu'ils l'ont traqué à Chicoutimi, que M. Fournier a lancé contre lui cet ignoble personnage, M. Tremblay, *le pauvre et le nécessiteux d'esprit*. Il faut que les rouges aient une jolie dose d'audace et d'imprudence pour oser faire de pareilles propositions, eux qui viennent de faire les élections locales en dénonçant l'œuvre de M. Chauveau à Québec, pendant les sept années de son administration. Ouvrez la brochure rouge et vous y verrez à chaque page, à chaque ligne, la condamnation de la conduite de M. Chauveau.

Ces propositions infâmes nous montrent le cas que les rouges font eux-mêmes de leurs propres calomnies.

Il faut pourtant que les rouges prennent un parti et mettent fin à leurs hésitations. MM. Letellier et Fournier ont parcouru leur brillante carrière; le désir de prendre leur retraite est un aveu qu'ils ne se sentent pas en état de rendre de nouveaux services à leur pays. Ils viennent d'arriver au pouvoir, ils sont dans la force de l'âge et s'ils sont encore capables de quelque chose, ils se doivent à leur patrie. Quand on a crié, supplié pendant vingt ans pour obtenir le glorieux privilége de rendre service à son pays, on ne doit renoncer à la tâche que lorsqu'on ne se sent plus en état de tenir parole. Ces deux ministres demandent à se placer. Donc ils se déclarent usés... avant d'avoir servi.

Combien de temps dureront encore ces hésitations des rouges? Nous ne savons, mais qu'ils regardent M. Geoffrion, qu'ils ne se fassent pas d'illusions sur sa capacité, sur sa valeur et ils s'apercevront que les plus faibles d'entre eux peuvent bien prendre place à ses côtés.

Fable et réalité. } Un jour l'ours voulant tuer une mouche sur le front de son maître endormi, prend une grosse pierre et en assomme le pauvre homme. C'est le pavé de l'ours. Voici maintenant le pavé du Cauchon.

On lit dans le *Journal de Québec* de mardi:

A Soulanges, M. de Beaujeu a répudié, comme il le devait, les sentiments exprimés dans la lettre de M. Doutre, et c'est ce qui l'a sauvé. *En gardant seulement le silence*, il eût certainement perdu son élection et *il eût mérité de la perdre.*

Or la lettre de M. de Beaujeu au *Nouveau-Monde* est datée du 7 juillet, jour de la votation. Que *méritait-il* pour avoir ainsi *gardé le silence* jusqu'à la fin?

La lettre de M. Brydges } C'est un spectacle piquant de voir l'ancien gérant du Grand-Tronc donner la leçon au Président de cette Compagnie, et cela à propos de la lutte injuste et pleine de mauvaise foi faite par ce dernier contre la Cie. du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, et en même temps contre toutes les autres entreprises de chemin de fer en Canada. La lettre de M. Brydges est très remarquable et elle contient des chiffres et des faits qui nous paraissent à l'abri de toute réfutation. Elle aura nécessairement un grand retentissement en Angleterre, où les pauvres actionnaires du Grand-Tronc attendent depuis 20 ans leurs dividendes qui ne viennent pas. Elle confirme complètement la brochure publiée l'hiver dernier en Angleterre par Sir Hugh Allan, pour répondre aux attaques du *Times* et de M. Potter, et tout homme de bonne foi qui voudra relire ces attaques et les réponses de Sir Hugh Allan et de M. Brydges, restera convaincu que la mauvaise foi la plus injuste a seule pu inspirer et le *Times* et M. Potter.

Ainsi, ce dernier disait que le capital du Grand-Tronc était de trente-sept millions sterling. M. Brydges montre que ce chemin de fer a coûté £14,770,000, sur lesquels le Canada a fourni £3,112,500; que si le capital est aujourd'hui arrivé au chiffre de £37,000,000, cela est dû à des opérations financières du genre de celle de 1872, alors qu'on a vendu pour sept millions et demi de louis sterling de parts du Grand-Tronc à un escompte de 81 pour cent, ces £7,500,000, *ne produisant que* £1,425,000! Cependant le capital de la Compagnie s'est trouvé par là-même augmenté de sept millions et demi; mais tout le monde comprend que c'est là un capital fictif, qui n'a jamais existé en réalité, et qu'il n'y a aucune compagnie ou entreprise dans le monde dont les bénéfices ou profits ordinaires pourraient résister à des opérations de loterie (l'expression est de M. Brydges) telles que celle-ci. Aussi l'ancien gerant du Grand-Tronc démontre que sur le coût réel du chemin de fer, déduction faite du subside du Canada sur lequel la Cie. ne paye pas d'intérêt, les recettes se montent à environ quatre pour cent, et M. Brydges conclut la première partie de sa lettre en disant:

"La vérité au sujet du Grand-Tronc est donc que sur le véritable coût de la ligne en argent comptant, il gagne même plus que la moyenne des profits des chemins de fer anglais."

Un sentiment douloureux nous a rempli en lisant la lettre de M. Brydges; elle nous a convaincu, en effet, que c'est par des mensonges effrontés que M. Potter et le *Times* ont réussi à effrayer le public anglais de manière à rendre impossible l'emprunt de la Cie. du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental. La brochure de Sir Hugh Allan l'avait démontré assez clairement; la lettre de M. Brydges ne peut plus laisser l'ombre d'un doute sur ce sujet.

Cependant le mal est fait et ceux qui l'ont fait ne le répareront pas. Les débentures de la compagnie n'ont pas pu être négociées; les travaux du chemin de fer sont en grande partie suspendus et un grand nombre de personnes souffrent en conséquence de ce triste état de choses. Que reste-t-il à faire? Personne, évidemment, n'est disposé à admettre même pour un moment l'idée de laisser là l'entreprise. Il faut la continuer; il faut que le chemin de fer se bâtisse.

Nous croyons que nous tenons en nos mains les moyens de le terminer.

La première chose à faire c'est que le Conseil-de-Ville accorde une extension de temps de un an pour terminer le chemin.

C'est là, d'après nos renseignements, la demande que la compagnie fait actuellement au Conseil-de-Ville. Cette demande est tout à fait raisonnable et elle ne saurait être refusée.

Echo d'Outre mer } Nous avons parlé dans notre journal, des discussions qui ont eu lieu à l'Assemblée de Versailles, au sujet du projet de loi concernant la liberté de l'enseignement supérieur en France. Comme le câble transatlantique nous l'a annoncé, ce projet de loi a été voté le 12 juillet courant par 316 voix contre 266, c'est-à-dire avec 50 voix de majorité. Les journaux de Paris s'occupent beaucoup de ce vote. Voici les commentaires qu'il inspire au *Monde* du 13 juillet; cet article porte la signature de M. Coquille:

La loi sur l'enseignement supérieur est votée, et à une majorité beaucoup plus grande que celle qu'on osait espérer. C'est une date mémorable dans l'histoire contemporaine, la seconde étape du mouvement qui, en 1850, nous donnait la liberté de l'enseignement secondaire. Ce mouvement a commencé sous la Restauration, il a continué sous le gouvernement de Juillet avec les abbés Gerbet et de Salinis. Quand ils fondaient la publication de l'*Université catholique*, ils avaient en vue cet ensemble de doctrines sur l'enseignement supérieur que les catholiques sont mis en demeure de réaliser. Le parti catholique, ou du moins les catholiques militants qui ont été ainsi désignés, n'ont pas eu d'autre but immédiat, d'autre principe d'action que la liberté de l'enseignement. Ils ont, dans une large mesure, triomphé en 1850. Ils atteignent aujourd'hui la dernière phase de la lutte préliminaire; ils entrent dans le domaine de l'expérience. Une autre lutte s'engage, d'un autre genre, où il nous faudra agir, nous maintenir, soutenir la vérité par de grandes institutions d'enseignement supérieur.

La vivacité de nos adversaires, leurs efforts désespérés indiquaient la gravité de la question. Ils voulaient mettre les catholiques hors la loi; mais les catholiques, par la loi du 15 mai 1850, avaient déjà un pied dans le droit public d'enseignement; ils ont conquis la place qui restait à occuper. La raison, l'intérêt général exigeaient que l'œuvre ne restât pas imparfaite, et qu'un si grand nombre de Français ne fussent pas privés de leurs droits de famille les plus essentiels. Nous ne nous attachons pas aux lacunes de la loi. A quoi bon? Pouvions-nous obtenir plus? M. Chesnelong et Mgr. Dupanloup ont exposé les faits, combattu les objections. Il fallait en finir; la discussion s'envenimait. L'Etat s'est réservé la collation du baccalauréat ès-lettres et ès-sciences: c'est sur ce point que Mgr. Dupanloup devait parler. Certes, il ne manquait pas de bonnes raisons pour signaler l'inconséquence de la loi. Mais la discussion aurait été remise. La prudence lui a conseillé de s'abstenir. Les défenseurs les plus zélés de la loi ont craint des débats qui, en se prolongeant, pouvaient opérer des changements d'opinion.

Ils sont les meilleurs juges de ce qui était possible. Le reste viendra en son temps, par les efforts constants des catholiques, par l'apaisement des préjugés et les passions. Nous aurons des adversaires, et sans doute des adversaires nombreux; mais ceux qui ne sont qu'entraînés se familiariseront rapidement avec l'exercice de ce droit si vénérable d'enseigner la jeunesse, qui appartient surtout aux pères de famille. Personne ne prend au sérieux l'affaiblissement des études dont nous menaçait hier le parti radical. L'exemple de l'Université de Louvain doit les rassurer. Il doit aussi nous rassurer, car elle a été inaugurée en 1834, dans des conditions plus difficiles que celles où nous nous trouvons. Elle commençait avec 70 étudiants; elle en a plus de douze cents aujourd'hui.

Le parti conservateur, les hommes d'ordre ont remporté la plus grande victoire. Plaise à Dieu qu'elle soit le lien qui les empêche de se dissoudre en fractions et d'ouvrir la brèche à l'ennemi commun! Le principe d'un gouvernement d'ordre est posé. Les Français paisibles, qui laissaient jusqu'ici la scène politique aux autres, vont participer à leurs propres affaires, prendre la direction de leurs intérêts moraux. Le communisme d'Etat, en s'affaiblissant par la volonté même de l'Etat, fait une large place à l'initiative privée et collective. Dans quelques jours, l'Angleterre catholique célébrera l'anniversaire d'O'Connell; nous pouvons dire que l'émancipations des catholiques français est proclamée. Pour qu'elle s'affermisse dans les institution, ce sera l'effort d'une génération tout entière. Nous avons l'espoir que dans cette laborieuse carrière les guides et les ressources ne nous manqueront pas.

Le 6 juillet, une scène des plus regrettables s'est passée à Rome. Un officier français en uniforme, M. le commandant Jouglas des Bergiers, accompagné de sa femme, a été insulté par la populace révolutionnaire. Un journal de Paris parle ainsi de ce fait, qui ne paraît pas contestable:

La tourbe garibaldienne qui s'est réunie de toutes les parties de l'Italie dans la ville des Papes, vient de se signaler par un nouvel exploit. Elle a bassement insulté un officier français coupable de s'être montré dans Rome revêtu de l'uniforme de son corps. Ni le calme de son attitude, ni le souvenir de Magenta et de Solférino, où il combattait, ni la jeune épouse tremblante qu'il tenait à son bras, ni enfin le respect dû à une armée dont l'héroïsme a dépassé les incomparables malheurs n'ont pu faire taire les insultes.

Telle est la graine de Mazzini, telle est l'Italie à laquelle Napoléon III a sacrifié la France et l'Eglise.

Leurs journaux dits modérés cherchent à pallier cette brutale et abjecte turpitude: au fond, il n'y a pas de quoi fouetter un chat; tout au plus est-on en droit de regretter une démonstration d'impolitesse stupide (*una demon[illegible]zione di stupida incivilità*), et encore est-il juste d'en faire remonter la responsabilité à l'officier qui a eu l'imprudence d'exhiber ses *pantalons rouges* à une table du café Cavour. Quant aux feuilles radicales, elles y mettent moins de façons.

Le cœur se soulève de dégoût.

Une scène d'un caractère bien autre dont nous avons été personnellement témoin, nous revient à la mémoire, et nous allons le rapporter, ne serait-ce que pour venger la dignité humaine et prouver qu'après tout les révolutionnaires italiens sont encore, grâce à Dieu, une monstrueuse exception.

Il y a un peu plus de deux ans, le shah de Perse était à Saint Pétersbourg, et l'empereur Alexandre passait une grande revue en son honneur. Au moment où Nasser-Eddin parut sur le champ de manœuvres, il se manifesta dans l'immense foule des spectateurs, un vif mouvement de curiosité; mais bientôt les regards se détournèrent des héros de la fête, pour se fixer sur un des personnages de sa suite. Ce fut comme une vaste rumeur de sympathie. Le peuple russe—nous ne l'avons jamais rencontré sur les champs de bataille que pour le combattre—honorait en M. le Dr. Tholozan, chirurgien en chef de l'armée française, détaché près Sa Majesté persane, en qualité de médecin, ce même képi et ces mêmes *pantalons rouges*, dont la vue ne peut plus être tolérée sur un sol où nous avons enseveli nos trésors et l'élite de nos enfants. Et les officiers russes s'empressaient autour de notre digne compatriote, et au retour de la parade on se découvrait devant lui dans les rues, et le lendemain la presse entière de Saint-Pétersbourg, trouvait des expressions d'une cordialité charmante pour traduire la satisfaction que tous avaient éprouvée en revoyant un uniforme si justement glorieux.

Ah! nous n'étions pas dans le pays où fleurit le citronnier et où résonne les *si*, mais nous étions dans un pays où l'on brûle sa capitale pour sauver sa patrie, dans le pays où il faut pousser les soldats déjà tués pour les faire tomber... nous étions au milieu d'une grande nation.

Le correspondant romain du *Journal de Florence* lui adresse à ce sujet les lignes suivantes:

Je suis allé hier, comme tant d'autres catholiques de Rome, présenter l'hommage de ma respectueuse sympathie à M. le commandant Jouglas, l'officier français qui a été mercredi soir l'objet de l'inqualifiable démonstration que vous savez, et j'ai recueilli de sa propre bouche les détails relatifs à sa visite au Vatican. Dès son arrivée dans la salle d'attente, plusieurs prélats de la cour pontificale sont venus lui tenir compagnie et lui offrir leurs félicitations. Il leur a raconté avec la simplicité et la rondeur d'un militaire les circonstances du fâcheux incident.

Un peu avant midi, il est sorti en tenue, par la raison qu'il avait à faire visite à S. Exc. M. l'ambassadeur de France près le Saint-Siége, et comme tout le reste de la journée s'est passé en courses, il n'a même pas eu le loisir de reprendre son costume civil; et voilà ce qui explique comment il s'est trouvé le soir en uniforme sur la place Colonne. L'idée ne lui serait d'ailleurs jamais venue que l'uniforme français pût être l'objet d'une démonstration hostile. Cette simple explication réduit à néant les perfides insinuations de la plupart de nos journaux révolutionnaires, qui parlent de fanfaronnade et de provocations de la part du commandant français.

Lorsque M. Jouglas vit qu'il était l'objet d'une démonstration hostile, il se contenta de se retirer, par égard pour sa jeune femme, la tête haute, mais néanmoins sans ostentation, et avec la tranquillité d'un soldat qui assiste à une manœuvre.

En entrant dans la salle, le Souverain-Pontife, qui était déjà instruit de tout, alla droit vers les deux époux, et, s'adressant au commandant du ton le plus affable, il lui dit: "Hélas! la ville de Rome abrite en ce moment beaucoup de méchantes gens. Mais les vrais Romains, les Romains catholiques ne pensent pas comme les hommes du mal; ils aiment, eux, la France et ses vaillants soldats."

Le commandant savait déjà d'ailleurs à quoi s'en tenir sur le caractère de cette brutale manifestation et sur qui en rejeter la responsabilité. Il est personnellement animé de sentiments catholiques, et conséquemment il sait que les catholiques sont incapables de pareils actes d'inconvenance.

S'adressant ensuite à Mme Jouglas, Sa Sainteté lui dit: "Je ne veux pas que les souvenirs de votre premier voyage à Rome soient tous désagréables: gardez celui-ci." Et aussitôt Pie IX lui remit la belle médaille dont je vous ai parlé dans ma lettre d'hier. C'était une médaille de forme oblongue, portant des deux côtés l'image d'une Madone. Elle était enfermée dans un élégant écrin de velours rouge.

Les journaux arrivés d'Europe par le courrier d'hier, nous apportent des détails sur le prochain voyage du prince de Galles aux Indes. Le prince quittera l'Angleterre vers le 17 octobre, et son voyage durera six mois. L'aller et le retour s'effectueront à bord du "Séraphis," accompagné par l'"Osborne"; l'Amirauté estime qu'ils coûteront 52,000 livres sterling. Du moment où le prince abordera le rivage indien, il deviendra l'hôte du Vice-Roi. Les frais de séjour, confinés seulement "aux rites de l'hospitalité," s'élèveront à 30,000 livres et seront à la charge du Trésor de la grande colonie. En ce qui est du caractère et de l'objet de l'excursion de Son Altesse Royale, M. Disraeli a dit:

Le prince ne se rend pas aux Indes comme représentant de Sa Majesté, mais en sa qualité d'héritier présomptif de la couronne. Il est donc certain que des difficultés qui auraient pu surgir en d'autres circonstances, par suite de la position du Vice-Roi et de celle de Son Altesse Royale, ne sont pas à redouter parceque personne n'a désiré aussi vivement cette visite que le Vice-Roi, et que nul n'a déployé autant d'habileté et autant d'ardeur pour trouver des expédients capables de satisfaire à la fois le pays et le prince. C'est par des raisons de cette sorte que Son Altesse présidera à une investiture de l'Etoile de l'Inde et cette cérémonie sera probablement la plus importante de celles auxquelles participeront l'auguste voyageur et les souverains indigènes. Je suis encore convaincu, par une foule d'autres motifs, que, sans faire un pas pouvant engendrer de nombreux inconvénients politiques, sans porter atteinte au caractère légal et constitutionnel du Vice-Roi, Son Altesse sera en état de donner aux Hindous une haute idée de sa dignité royale et de son influence.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITES.

Tous les malheurs vont-ils fondre sur nous à la fois? On serait porté à le croire. La crise monétaire fait le vide dans toutes les bourses; les maisons les mieux établies ferment les unes après les autres; les ateliers et les fabriques suspendent leurs travaux et une foule d'ouvriers se trouvent sans ressources. C'est au milieu de ces misères qu'on nous signale un nouveau fléau, qui nous menace de la famine. On sait que les bouchers nous ont annoncé dernièrement que la moitié de la viande vendue à Montréal était malsaine. Bien des personnes avaient pris leur parti de ce danger, en se disant qu'elles vivraient de poisson. Eh bien, ne voilà-t-il pas que cet aliment va nous manquer! Depuis quelque temps, une étrange maladie ravage les habitants des eaux de notre fleuve. Ils meurent par milliers comme empoisonnés. On ignorait les causes de cette épidémie fluviale qui a les caractères du choléra, mais un employé du département des Pêcheries, à Ottawa, est venu dernièrement nous éclairer à ce sujet. Après avoir longtemps observé les poissons, il les a vu enfler, devenir gros, gros, comme si chacun d'eux avait M. Duhamel dans le corps, puis soudain, puff! ils éclatent.

Le savant pisciculteur envoyé par le gouvernement fédéral attribue ce choléra aux baignades des Puffers dans le canal. Il dit que tant qu'ils ne cesseront pas leurs évolutions nautiques, la *Pufferalgie*,—tel est le nom de la nouvelle maladie,—exercera ses ravages. Ce qu'il y a plus de terrible, c'est que la *Pufferalgie*, d'après des médecins éminents, peut se communiquer à l'espèce humaine. Pour l'amour de notre pays, MM. les *Puffers*, cessez vos baignades. En vérité les temps sont bien durs!

Un télégramme reçu hier soir nous apprend qu'il est rumeur à Ottawa, que l'Hon. Letellier de St. Just a été nommé gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Cette nouvelle demande confirmation.

On nous informe que les anciens Zouaves Pontificaux de Montréal se proposent de donner prochainement une séance dramatique et musicale au Théâtre Royal, au profit des inondés du Midi de la France. Que ces braves jeunes gens réalisent leur beau projet; l'encouragement du public leur est assuré.

Les journaux de Sherbrooke nous annoncent que les citoyens du comté de Compton ont décidé d'élever un monument sur la tombe de feu M. James Ross qui représenta ce comté à la législature locale, pendant plusieurs années. C'est une bonne idée et nous espérons qu'elle se réalisera bientôt.

M. St. Cyr, député de Champlain au Parlement local, est en cette ville, à l'"Hôtel du Canada."

A une assemblée qui a eu lieu mardi soir à la Pointe St. Charles, dans le but d'examiner la question de l'augmentation des taxes, la résolution suivante a été adoptée:

"Que les habitants de la Pointe St. Charles s'aperçoivent que l'on est sur le point d'imposer sur leurs propriétés une taxe lourde et injuste; que la propriété est taxée trop fortement. Nous protestons contre une taxe si monstrueuse, et nous nous engageons à employer tous les moyens convenables et légaux pour nous opposer à ce qu'elle soit collectée."

Il a ensuite été décidé qu'un comité composé de MM. D. McCormick, Thomas Gough, Denis Tansey, William Cross, Albert Lemieux, M. A. Darwen, et J. S. Barrie soit nommé pour s'aboucher avec le Conseil et lui exposer les opinions de l'assemblée, exprimées dans la résolution que nous venons de lire.

M. l'échevin McShane était présent à cette assemblée. Il a dit que les plaintes des habitants de la Pointe St. Charles étaient fondées, et qu'il verrait à ce que justice leur fût rendue.

Nos dépêches de Toronto nous apprennent que le club conservateur de Lindsay a choisi M. Adam Hudspeth comme candidat à l'élection provinciale qui doit avoir lieu prochainement dans le comté de Victoria-Sud. M. Hudspeth aura à lutter contre l'Hon. C. S. Wood, qui vient d'être nommé au poste de secrétaire-provincial d'Ontario. Nous ne doutons pas de son succès, car, d'après les journaux de Toronto, M. Wood s'est rendu tout à fait impopulaire dans son comté, le jour où il a consenti à faire partie d'une administration au sein de laquelle règne la désorganisation la plus complète.

Une dépêche d'Halifax nous apprend que l'on croit que le chemin de fer Intercolonial sera livré au trafic le premier novembre prochain.

Le même télégramme nous annonce que l'on s'attend à une récolte abondante, dans la province de la Nouvelle Ecosse. Le foin et les grains sont magnifiques. Les fruits, à l'exception des pommes, promettent beaucoup.

On lit dans le *Journal de Québec* de mardi, 27:

Des personnes bien dignes de foi nous ont dit qu'il pouvait y avoir environ 6,000 personnes, hier, à Sainte-Anne. Le spectacle était sublime. La cérémonie de la bénédiction du drapeau a été faite par Mgr. l'archevêque sur une estrade que l'on avait placée sur le bord du fleuve. Il doit y avoir plusieurs pèlerinages d'ici à quelque temps. On nous dit qu'un grand nombre de citoyens de Saint-Sauveur, de 4 à 500, se rendront, dimanche prochain, en pèlerinage à Sainte-Anne. Jeudi, le nouveau vapeur *Montmagny* y conduira un grand nombre de pèlerins de Montmagny et des paroisses environnantes.

Il se produit de toutes parts un mouvement admirable vers ce temple consacré à Sainte-Anne et qui a vu opérer tant de miracles. Aussi, hier, il était grand le nombre de malades et d'infirmes qui y sont allés y demander la guérison.

Le *Canadien* de Québec parle en ces termes de la lutte électorale engagée dans le comté de Gaspé:

Nous recevons de ce comté les nouvelles les plus positives. M. Fortin sera élu par plusieurs centaines de voix de majorité. Le fait est que ce serait le comble de l'absurdité que de supposer aux électeurs assez peu de souci de leurs intérêts pour confier un mandat à M. Flynn. Est-ce que dans tout le comté de Gaspé on ne sait pas que c'est ce même M. Flynn qui retirait si facilement sa candidature, l'an dernier, en acceptant ensuite $600 dont il gardait pour lui au-delà de $400? Qu'a-t-il fait quand nous avons porté contre lui cette grave accusation? Il a d'abord parlé de poursuite, puis en face de nos assertions plus énergiquement répétées, il a baissé pavillon et reconnu qu'en effet il s'est conduit dans cette circonstance d'une manière compromettante pour son caractère.

On se rappelle la charge du Juge contre lui, on sait que la Cour l'a flagellé et flétri en termes non équivoques. Et c'est cet homme que le parti libéral oppose à l'hon. M. Fortin! Est-il dans le monde politique un homme plus intact, plus respecté, plus dévoué aux intérêts de ses constituants que l'hon. M. Fortin? Est-il un député qui a fait plus que lui pour son comté? Que ferait en Chambre M. Flynn? Un homme qui peut faire ce qu'il a fait, l'an dernier, dans l'élection de Gaspé, un homme qui a avoué avoir mis dans sa poche $200 qu'il avait reçues pour faire l'élection de H. LeBouthillier, ferait pis encore, s'il était élu. Cela se conçoit.

Que les électeurs se montrent patriotes comme toujours, et qu'ils donnent à M. Fortin, le candidat intègre et honnête, une écrasante majorité.

Le gouvernement a une majorité de vingt en Chambre. Que Gaspé suive l'exemple de l'immense majorité de la Province de Québec.

Depuis une semaine ou deux, il règne une espèce de panique sur les marchés de New-York et de Chicago. La hausse subite du blé a donné lieu à d'énormes spéculations et naturellement le moindre mouvement dans les prix causé une vive émotion parmi MM. les spéculateurs. Vendredi dernier, il y a eu une baisse dans les prix du blé. La cause de cette baisse n'est pas difficile à trouver. Les prix étaient montés, peut-être pas trop haut, mais certainement trop rapidement. La réaction était inévitable. Mais il est probable que les prix monteront de nouveau, cette fois avec moins de rapidité, mais avec plus de fermeté.

Il y a quelque temps, nous avons dit un mot d'un congrès de savants, historiens, antiquaires, professeurs, etc., réunis à Nancy, France, sous le titre de "Congrès des Américanistes," et ayant pour but de réunir et d'étudier les documents relatifs à l'histoire du continent américain antérieurement à sa découverte par Christophe Colomb et Americ Vespuce. Une dépêche du câble, reçue lundi, nous annonce en ces termes la conclusion des travaux de cette intéressante réunion:

Paris, 25 juillet.

La session du congrès des Américanistes à Nancy s'est close le mercredi 21 courant. M. Lucien Adam, en parlant de l'Amérique, a cité avec éloge, comme une des merveilles des temps modernes, la part prise par le *Herald* de New-York à la découverte et à l'investigation de la vérité. "Le grand journal de M. Bennett, a dit l'orateur, non content d'avoir fait percer le cœur de l'Afrique par un envoyé, dirige maintenant une expédition au pôle Nord.... Les paroles de M. Adam ont été longuement applaudies.

Le *Courrier des Etats Unis* a reçu au sujet de ce Congrès, la communication suivante de son correspondant de Nancy:

Nancy, 11 juillet 1875.

Monsieur,—M. Adam, secrétaire du congrès des Américanistes, me charge de vous remercier de l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à ma lettre dans votre numéro du 30 avril, et me charge de vous rendre compte des travaux du congrès. C'est une mission dont je m'acquitte avec d'autant plus de plaisir que, je l'espère, elle intéressera non seulement les Français résidant dans le Nouveau-Monde, mais encore les Américains désireux de connaître l'histoire primitive de leur pays.

Le congrès, sous la présidence de M. A. de Dumast, compte parmi les membres français, vingt-deux membres des différentes sections de l'Institut, quatre-vingt-cinq professeurs de l'Université, un cardinal, Mgr Donnet, de Bordeaux, huit évêques, douze généraux, etc.

De tous côtés de nombreuses adhésions sont venues encourager les membres fondateurs. Le maréchal MacMahon s'est fait inscrire parmi eux. Rien qu'à Nancy 250 négociants ont adhéré au congrès. De toutes les parties du monde nous recevons des hôtes. Permettez-moi de les énumérer rapidement: 20 du Pérou; 12 de l'Equateur: 20 du Mexique; 20 du Brésil, dont un délégué de l'empereur; 20 des îles Saint-Pierre et Miquelon. Le roi de Danemark a envoyé M. Valdemar Schmidt, professeur à l'Université de Copenhague; vos voisins du Canada ont formé deux comités, l'un à Québec sous la présidence de M. John Campbell, l'autre à Montréal sous la présidence de M. Daniel Wilson, qui nous ont envoyé des manuscrits et des documents précieux.

Nous avons encore 20 adhésions des îles Canaries et 12 de la Roumanie.

Voici, du reste, le programme des premières séances de la session: Lecture des travaux du comité de Nancy; compte rendu des voyages d'Americ Vespuce, dédié au duc de Lorraine René, et appréciations d'après les documents de la bibliothèque, de l'état dans lequel se trouvait le Nouveau-Monde à cette époque.

M. Daa, professeur à l'université de Christiana, délégué du gouvernement norvégien, entretiendra le congrès des régions arctiques de l'Amérique explorées avant Americ Vespuce par les navigateurs norvégiens. Après lui, M. Valdemar Schmidt, de Copenhague, lira le travail célèbre de M. Rinck, ancien inspecteur des établissements du Groenland, sur "les traditions des Esquimaux," et communiquera au congrès plusieurs manuscrits originaux, originaires de ce pays.

M. Uricoechea, de Santa Fé de Bogota (Nouvelle-Grenade) soumettra un mémoire sur les antiquités grenadines et en exibera plusieurs spécimens. M. Gregorio Child y Naranja, de Las Palmas (Iles Canaries) terminera la série des séances préparatoires par l'exhibition d'antiquités *guanches* et par la lecture d'un mémoire sur la prétendue *Atlantide* de Platon. Enfin, M. Adams, secrétaire du congrès, lira une note reçue d'Islande, de M le professeur Aeljkiawick, relative à la découverte de l'Amérique en l'an 1000 de Jésus-Christ par des navigateurs irlandais.

La première série des études terminée, commenceront des fêtes qui reposeront un peu l'esprit de ces travaux quelque peu laborieux, courses, régates, fêtes venitiennes, etc. Puis, après cette trève, le congrès s'occupera de l'Amérique moderne. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de ces travaux, qui j'espère, intéresseront vos lecteurs.

Agréez, etc.,

A. Conscience

On lit dans la *Patrie* de Paris:

"Un certain bruit se fait dans quelques journaux autour d'un projet né certainement à Berlin, et qui aurait pour but de modifier toute la carte européenne en Orient, en sacrifiant d'abord l'empire ottoman, puis en répartissant le gâteau entre l'Autriche, la Russie, l'Allemagne. Toute une combinaison nouvelle, à laquelle l'Angleterre prêterait la main, moyennant certaines compensations.

"Nous ne pouvons pas, pour le moment, prendre au sérieux cette révélation qui a déjà traîné dans les colonnes des journaux bien avant 1870. Jusqu'à preuve du contraire on ne nous persuadera jamais que l'Angleterre sacrifiera l'empire ottoman de gaieté de cœur, et que la voix de la France, bien que naturellement on nous écarte de ce tripotage,—il n'y a pas, en ce moment, d'autre expression pour définir ce prétendu projet—ne se fera pas entendre en faveur de la Turquie."

Notes Locales.

EXPLICATIONS.—M. Oscar G. Lemoine, dont le nom a paru dans notre dernier rapport de la Cour de Police, avait été poursuivi sur la plainte de M. Henry Jennyson, agent, pour lui avoir adressé des injures sur la rue Notre-Dame.

TELEGRAPHIE.—La Compagnie du Télégraphe de Montréal a ouvert un bureau à l'Hôtel du Canada, Caledonia Springs-Ont.

PERSONNEL.—M. McKenzie Bowell, député de Belleville au parlement fédéral est actuellement en cette ville.

STATISTIQUES VITALES.—Il y a eu la semaine dernière cent quarante-huit inhumation dans les cimetières de Montréal: 123 dans le cimetière catholique et 25 dans le cimetière protestant. Plusieurs décès ont été causés par la fièvre cérébrale ou l'insolation.

NOMINATION.—M. N. Aubin, rédacteur du National, vient d'être nommé consul suisse, à Montréal.

MORT SUBITE.—Dans la soirée de lundi M. Wm Backley, employé dans un magasin d'épiceries en gros de la rue des Conseillers, est tombé évanoui en pesant du thé. Quand on le releva il avait cessé de vivre.

Il a succombé à la rupture d'un anévrisme.

ACCIDENT.—Lundi soir, en traversant la rue St. Jacques, en face de son magasin, M. Pickup a été renversé par une voiture et a eu la jambe et le pied contusionnés.

L'APPROVISIONNEMENT D'EAU DU VILLAGE ST. HENRI.—Mardi soir, avait lieu en cette localité une assemblée considérable des citoyens, pour prendre en considération la question de l'approvisionnement d'eau. MM. Charlebois, Gareau, Desève, A. Desjardins, M.P., ont pris la parole. M. Workman, invité à se trouver à cette assemblée, n'a pu se rendre à la demande qu'il lui avait été faite. Seulement une lettre de sa part, adressée au président, déclarait qu'il verrait avec plaisir le conseil de St. Henri accepter les conditions offertes par la ville.

L'esprit de l'assemblée était également favorable à cette mesure.

POUR L'EUROPE.—M. et Madame Faure, de St. Henri des Tanneries, sont partis hier soir pour New-York, en route pour la France. Avant le départ de M. Faure, ses amis lui ont présenté une magnifique bague, témoignage de l'estime et de l'amitié qu'ils lui portent.

M. et Madame Faure passeront un an en France. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

SOCIÉTÉ DE CONSTUCTION DU COMTÉ D'HOCHELAGA.—Cette société de construction a déclaré quatre appropriations ces jours derniers. Une de ces appropriations a été tirée hier soir; les trois autres ont été vendues à l'enchère, à 38½, 40 et 40¼. C'est la première fois, croyons-nous, que les appropriations se vendent à un taux aussi élevé.

La société de construction d'Hochelaga, fondée il y à peine deux mois, fait des progrès très-rapides.

INQUIETANT.—Il paraît que dans la partie-ouest de la ville, principalement à la Pointe St. Charles, il y a un grand nombre de cas de petite vérole.

LE COMITÉ DES MARCHÉS.—A sa dernière assemblée ce comité a décidé de donner instruction aux clercs des marchés d'intenter des poursuites contre tous les bouchers qui ne sont pas munis de licence; ils sont au nombre de 80.

UNE RELIQUE DU PASSÉ.—Dans la journée de mardi, en creusant une tranchée dans la rue St. François-Xavier, des ouvriers ont mis à découvert les vieux tuyaux de bois qui ont servi à la distribution de l'eau, lors de l'établissement du premier aqueduc.

ARRESTATION.—Le nommé Jules Gagnon a été arrêté mardi par le détective Lafon sous accusation d'avoir volé une montre d'or, deux revolvers et un fusil, au préjudice de M. Sudan, chez qui il était en pension. Le prisonnier s'était empressé de porter ces objets chez un prêteur sur gage et on a retrouvé en sa possession toutes les reconnaissances.

Gagnon a comparu hier devant le Magistrat de Police; sa cause se continue.

CONVENTION MÉDICALE.—Le Dr. Larocque, un des médecins du bureau de santé, a préparé un rapport qu'il doit présenter à la convention médicale qui s'assemble à Halifax le 3 du mois prochain. Il recommande entre autres choses la création d'un bureau de santé dans chaque province et d'un bureau général à Ottawa.

EXPEDITION DE BETAIL.—Le vapeur *Québec*, du "Dominion Line", a pris à son bord 115 animaux de boucherie. Cinquante-quatre sont expédiés par MM. Reeves et Price, de Toronto, et soixante et un par M. Shields, également de Toronto.

Ces animaux paraissent peu satisfaits de la perspective d'un voyage sur mer, car hier matin, deux ont essayé de s'échapper. Ils ont été heureusement repris aussitôt.

EXCURSION.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la compagnie du Richelieu et de l'Ontario, au sujet de l'excursion qu'elle offre au public à Murray Bay, par le vapeur *St. Lawrence*, qui partira samedi matin de Québec, correspondant avec le *Québec* qui part d'ici vendredi soir.

CONDAMNATION.—Le nommé John Charles Morris, âgé de 14 ans, a comparu hier matin devant le magistrat de police, sous accusation d'avoir obtenu, sous de faux prétextes, différentes marchandises de M. McKenzie, épicier.

Le prisonnier ayant confessé sa culpabilité a été condamné à deux ans de détention à l'Ecole de Réforme de Sherbrooke.

PETITES NOTES.—Les recettes de la douane de Montréal ont été hier de $21,841.79.

—Environ 400 émigrants sont arrivés hier matin aux Tanneries; il y avait sur ce nombre 340 Mennonites qui se rendent à Manitoba.

—La hauteur de l'eau, dans le canal Lachine, était hier de dix-sept pieds deux pouces.

—On exécute de grandes réparations dans l'enceinte de la Cour du Recorder. Les paillassons qui recelaient d'épaisses couches de poussières ont été enlevés, et les ouvriers s'occupent de passer les murs au badigeon.

—On dit que la faillite de MM. Duncan et Sherman, de New-York, affecte plusieurs maisons de cette ville.

COURRIER ANGLAIS.—Le prochain courrier pour l'Angleterre sera transmis par le vapeur *Prussian*, qui partira samedi matin de Québec. Les lettres seront reçues demain soir jusqu'à 7 heures au bureau de poste.

Les livres et les journaux devront être déposés avant 6.30 heures.

VOL AVEC EFFRACTION.—Une nouvelle tentative de vol avec effraction, a été commise la nuit dernière dans le magasin de MM. Horne et McKinnon, au coin de la rue des Conseillers et de la rue Berthelet. Les voleurs dérangés par les voisins, ont pris immédiatement la fuite.

LES INFORTUNES D'UN IVROGNE.—Mardi soir, à la tombée de la nuit, une scène du plus haut comique égayait les promeneurs de la rue Ste. Marie.

Ivre comme un polonais, M. X..., bien connu dans l'endroit, cheminait sur le côté gauche de la rue, décrivant les zig-zags les plus fantastiques. D'une politesse outrée ce jour-là, M. X... tirait son chapeau à tout venant. D'aucuns disent même l'avoir vu saluer les mannequins, nègres ou sauvages, placés à la porte des magasins de tabac. Il en était là dans ses civilités, lorsque, par malheur, un chien serré de trop près dans l'un des cercles qu'il traçait en titubant, ne crut pouvoir s'échapper qu'en bousculant quelque peu notre promeneur enivré. Surpris de tant d'audace, le buveur toisa l'insolent animal, chercha à bien s'affermir sur ses jambes, posa une main sur la maison en face, fixa une dernière fois ses yeux sur son insulteur, puis levant soudainement la jambe droite, il lança un coup de pied en l'air, mais un coup de pied tel qu'il en perdit l'équilibre et tomba au beau milieu du fossé. Le chien avait pu parer le coup en faisant un écart; mais blessé lui-même dans ses susceptibilités, il prit l'offensive. Se jetant sur le malheureux, il le secoua violemment, lui infligeant de cuisantes morsures à l'endroit où les reins changent de nom.

On accourut au secours de M. X..., qui se tenait les mains sur la partie blessée. Souffrez-vous? lui demanda-t-on; oui, dit-il... de la soif.

VU LA CRISE MONETAIRE qui existe en ce moment, MM. Labelle et Léveillé, No. 266, rue Notre-Dame, et No. 518, rue Craig, ont décidé de vendre leurs meubles de ménage à une réduction de 30 pour cent plus bas que les prix ordinaires, se trouvant ainsi aux prix courants. Aussi, tous les jours leurs magasins sont encombrés d'acheteurs depuis cette réduction, et ils profitent encore de cette occasion pour inviter de nouveau les personnes qui ont besoin de meubles à aller les voir avec garantie de leur donner satisfaction.
268—t

ATTENTION.—A dater du premier août, $10,000 de marchandises du printemps et d'été vous seront offertes aux prix coûtants pour clore la vente de cette saison. Ces marchandises sont d'une qualité supérieure, d'un choix distingué et d'une variété des mieux assorties, trop longue à énumérer. Veuillez porter votre attention sur cette annonce et remarquer que c'est une occasion exceptionnelle; chacun devra en profiter en épargnant de 25 à 30 pour cent sur leurs achats, ce qui est a considérer dans un temps aussi critique. Nos soieries seront réduites. Soierie noire, très bonne qualité, 90 centins, $1 et $1.25. La réduction des prix se fera pour argent comptant seulement.

BERNARD ET FRÈRES, 268, Notre-Dame.

LAVOIE ET LAURENT, 196, rue Notre-Dame, magasin de cheveux, Américain et Français, tout près du palais de justice.

Vieux cheveux refaits et arrangés à la dernière mode de Paris, par le Professeur Lavoie, qui a obtenu deux Médailles d'Honneur en Or, et deux Diplômes, à Paris.
21 avril—1 m

REMEDE EFFICACE.—Le vin quinine de Campbell, est recommandé au clergé et aux communautés religieuses.
175—2

LE VIDO.—Eau de Beauté, préparation de N. Dudevoir.—*Aux Dames*—Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante.

Le Vido est une des plus belles découvertes pour les maladies de la peau, telles que le masque, les rousseurs, les boutons, les pustules, les éruptions et les vers de la figure.

Toute personne envoyant $1 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.
N. Dudevoir, propriétaire—Vendu chez le Dr. Gauthier, 300, Rue St. Laurent.—Prix: $1.00.
205—a k

POUR Maisons et Logements d'un loyer de £25, £36, £50 et £125, s'adresser à MM. J. B. Rolland et Fils, No. 12, rue St. Vincent, Montréal.

PERRUQUES, BANDEAUX ET NATTES, ETC.—Préparés par Jos. Bisaillon, perruquier, 205, Rue Notre-Dame, Montréal, où l'on peut trouver un fonds complet de tous les articles dans cette branche. L'on demande une visite.

Chambres à bains pour Dames et Messieurs.
8 mars. 151—a c

Nouvelles de l'Intérieur.

QUEBEC.—Le corps de musique de la maison de réforme de St. Vincent de Paul, sous la garde du Rév. Frère Eusèbe, Supérieur, est venu nous faire visite aujourd'hui. Disons de suite que ce corps, composé depuis deux ans seulement de jeunes délinquants dont le plus âgé ne dépasse pas quinze années, joue avec un talent qui nous a surpris. Les membres de ce corps de musique portent le costume de zouave, couleur bleue.

Après avoir donné une sérénade à Mgr. l'Archevêque, nos jeunes musiciens sont allés saluer Son Excellence et ont joué sur l'Esplanade les plus beaux morceaux de leur répertoire, qui est assez considérable. A quatre heures, ils sont partis par les bateaux, accompagnés d'une foule de jeunes amis.

NAISSANCE

—En cette ville, le 27 courant, la Dame de M. Alphonse Lépine, typographe, un fils.

DECES

—En cette ville, le 28 courant, M. Benjamin Amesse, âgé de 56 ans.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 714 Rue St. Charles Borromée, pour se rendre à l'Eglise Paroissiale Notre-Dame, et de là, au lieu de la sépulture.

On donnera l'heure des funérailles demain

—En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 80 ans, Dame Veuve Angelina Orsali.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Dame Veuve Thomas Orsali, No. 67, Chemin Papineau, à 7½ heures A.M., pour se rendre à l'Eglise Ste. Brigitte, et de là, au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ON DEMANDE

Pour la ville de St. Henri, UN CHEF dûment qualifié pour se charger de la surintendance du service du feu, de la police et autres départements. Il devra parler français et anglais.

Une personne compétente recevra un traitement élevé, S'adresser par lettre, avec certificats, au Bureau du Secrétaire-Trésorier. L'enveloppe devra porter l'endos "Chef."

Les demandes doivent être faites avant le 1er Août.
28 Juillet. 269—4

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME pour se rendre généralement utile dans un bureau; de bonnes recommandations seront exigées. S'adresser par lettre seulement, à
JORDAN & RENARD, Coin des Rues St. Denis et Craig.
23 Juillet. 264

ON DEMANDE

UN COCHER. S'adresser aux Nos. 266 et 268, rue St. Paul.
27 juillet. 267

ON A BESOIN

D'un HOMME d'expérience en finance, avec un capital de 6000 ou 8000 dollars, comme associé dans une manufacture, la seule existant dans la Province. La Cie. possède un puissant pouvoir d'eau, les machineries nécessaires avec les plus récentes améliorations. S'adresser à ce bureau.
24 juillet.—8 p 265

ON DEMANDE

Pour le premier de Septembre, une chambre et pension dans une excellente famille. Adresse: X. Y. Z. Sherbrooke, P. Q.
22 juillet.—263

ON DEMANDE

Un bon agent solliciteur français pour la ville de Montréal. On offrira un engagement avantageux à un homme capable. S'adresser au bureau de "l'Equitable Life Assurance Society," 195, rue St. Jacques.
R. W. GALE, Gérant,
5 juillet.—251 um k

CHAMBLY.

On a besoin de DEUX INSTITUTRICES qualifiées pour la Municipalité Scholaire de la Paroisse.
S'adresser à
W. VALLÉE, Sec.-Trés.
2 Juillet. 246—j

GRANDES COURSES AU TROT
A LONGUEUIL
LES 3 ET 4 AOUT 1875
SUR LE ROND DU VILLAGE.

1er JOUR — MARDI, 3 AOUT.

1. Une Bourse de $50 ouverte à tous chevaux de bouchers de 1re classe — 1er $30; 2e $15. 3e $5.
2. Une autre Bourse de $25, pour tous chevaux de bouchers de 2e classe — 1er $15; 2e $7.50; le troisième sauve son entrée.
3. Une Bourse de $200 pour 20 milles sans arrêt—1er $125; 2e $55; le 3e sauve son entrée.

2e JOUR — MERCREDI, 4 AOUT

1. Une Bourse de $30 pour tous chevaux de 2e classe—1er $10; 2e $15; 3e $5.
2. Une Bourse de $100 pour tous chevaux de 1re classe du Canada—1er $65; 2e $25; 3e $10.

CONDITIONS.

Les entrées devront être payées chez M. F. LEPINE, No. 147, rue St. Paul, 10 p.c. [illegible] Quatre entrees et deux trottants [illegible]
Les juges auront le droit de [illegible] le voudront tout conducteur [illegible] (jockeys) qui se conduira mal [illegible] chevaux
Ces courses commenceront [illegible] à DEUX heures précises.
J. B. LEPINE, Propriétaire.
26 juillet.—266

ATTENDEZ LA VENUE DU SPECTACLE

Sans pareil et incomparable.

Les 16, 17 et 18 Aout
GRANDE
EXPOSITION DE FOREPAUGH
L'Après-Midi et le Soir
EN DEDANS DES LIMITES DE LA CITE
A MONTREAL

2,500 Bêtes et Oiseaux; 1,000 Hommes et Chevaux; Giraffe; 5 Eléphants; Rhinocéros monstre; 10,000 Merveilles; Triple Cirque; Ascensions de Ballons; Processions, etc.

Voir les détails dans une prochaine annonce.
19 Juillet.—260 n A. FOREPAUGH, Prop.

MARBRERIE CENTRALE
61, — Rue St. Alexandre, — 61
MICHAEL J. O'BRIEN.
SCULPTEUR.

Monuments et autres travaux en marbre en grande quantité toujours en magasin.
28 Juillet. 269—a k

AVIS PUBLIC.

Défense est faite d'avance: en mon nom à personne, sans un écrit de ma main.
2 juillet.—3m A. DESEVE, père.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Souscriptions pour venir en aide aux inondés français

Cabinet du Trésorier,
28 Juillet 1875.

DERNIER RAPPORT : $2,158.05.

LISTE DE CHS. GLACKMEYER, ECR., GREFFIER DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

Chs. Glackmeyer, $20 ; James F. D. Blacks, $10 ; Rouer Roy, $15 ; Papineau et Durand, $10 ; P. O'Meara, $5 ; W Robb $5 ; F W L Penton, $5 ; David Brown, $5 ; Frs Benoit, $5 ; P J Donnelly, $5 ; Louis Lesage, $5 ; W Smith, $5 ; C T Neagle, $4 ; P H Morin, $4 ; L W Tessier, $2 ; W D McNiel $2 ; Jas Yuill, $2 ; F H Badger, $2 ; Chs. Lapierre, $2 ; Jos Labelle, $2 ; H J Ibbotson, $2 ; O Rouillard, $2 ; J B Allard, $2 ; A Massy, $2 ; Richd. Thomas, $2 ; S Cazavan, $2 ; Jas Darcy, $2 ; A Gosselin, $1 ; Wm Masson, $1 ; John O'Connor, $1 ; Wm Lane, $1 ; G C E Bouthillier, $1 ; E Lapierre, $1 ; H Filteau, $1 ; F L Coursol, $1 ; G E Starnes, $1 ; D Beaudry, $1 ; W Ross, $1 ; John Perrigo, $1 ; J Bte Duverger, $1 . V Briand, $1 ; Siméon Lesage, $1.— Total : $144.

LISTE DE M. ETIENNE SALOMON, ALSACIEN, CONTREMAITRE CHEZ MM. J. KEIFFER ET CIE.

J Keiffer et Cie., $10 ; Joseph Côté, $5 ; E Salomon, $5 ; Delorme, 50 cts ; Delaigre ; 50 cts ; Freind, 50 cts ; Cims, 50 cts ; Goise, $1 ; Wm McElroy, 25 cts ; Keiffer frères,$5 ; A Weber,$1 ; G Busch, 50 cts ; T Gouilboud, $5 ; L Dyonnet, $1 ; J F Genin, 50 cts ; L Guilboud, $2 ; Barbeau, 25 cts ; L Frappied, $1 , J Gravel, 20 cts ; G Coderre, 50 cts ; Leroux, 25 cts Washington, 50 cts ; C T Neagle ; $1 ; H Dreyfus, $1 ; J Giblet, $1 ; J Westby, 50 cts ; X Roy, 50 cts ; Jos Reber, $1 ; Prugnot Claude, 65 cts ; Lavigne Louis, 50 cts ; Padois Alphonse, 50 cts ; Paul Zenlie, 50 cts ; Emile Rabat, 50 cts.— Total : $78.60.

LISTE DE M. A. CHANTELOUP.

(Seconde liste.)

Th Robertson, $10 . V Morgan, $5 ; W et F P Currie et Cie, $10 ; Jas Robertson, $5 ; Jas Walker et Cie, $5 ; Jas Poustie, $2 ; J Taylor, $1 ; A Grant, $1 ; E J Maxwell, $2 ; D Phelan, $2 ; Grathern et Caverhill, $5 ; Lymans, Clare et Cie, $5 ; Gustave R Fabre, $4 ; Ireland, Gay et Cie $3 ; Carvill, Karr et Cie, $5.—Total : $50 0.

LISTE DE MM. BEAUFORT ET GIBERTON.

(Seconde liste)

E L Beaufort, $20 ; A Giberton, $10 ; Wm Jarrell. $5 ; Chs Garth, $5 ; L J A Surveyer, $3—Total, $43.

LISTE DE LA MAISON DE FRANCE.

Victor Ollivon, $10 ; les employés de l'Hôtel de France, $10 ; S Burton, $2 ; C M Lamoth, $2 ; E l Derome, $1 ; M Champeau, $1 ; E A Tessier, $1 ; E LaRocque, $1 ; E Bolté, $1 ; Bonie, $1 ; Dubois, $1 ; Benoit, $1 ; Drummond, $1 ; Bolston, $1 ; Gervais, $1 ; L Derome, $1 ; E Morin, $1 ; A Brosseau, $1 ; A Haumond, $1 ; Mercier, $1 ; Al Brazeau, 50c. —Total. $40 50

LISTE DE M. GIRARDET, (Pension Française, Rue St. Maurice, 55)

James Burke, 25c ; M Dixon, 15c ; M MacMahon, 50c ; Moïse Aubin, 25c ; Fred Aubin, 50c ; Cyprien Chaurette, 25c ; G St Hauche, 50c ; Thomas Leahy, 50c ; Irishman J M McGuire, $2 ; Michael Daley, $1 ; M Girardet, $1 ; Ch M Guinet, 50c ; Pat Gilligan, $1 ; E l Burns, $1 ; Wm Ryan, $1 ; J Lefebvre, 50c ; Jno Fitzpatrick, $4 ; A Grenault, 25c ; J E Sarazin, 50c ; Louis Cardinal, 5c ; Chs. Mardin, 5c ; Frs Fortin 30c ; E l Conroy, 25c ; M. Greenberry, 25c ; D O'Connor, $1—Total, 17.25.

LISTE DU VICE CONSULAT

(Seconde liste.)

Madame Zoé Monmarquet, $10 ; Adolphe Roy & Cie., $10 ; Adolphe R Pinsonneault, $10 , C W Schneider, $5 ; C A Geoffrion, $5 , Chs Beau, père et fils, $5 ; C R Gaulbert, $5.—Total, $50.

Grand total, $2,600.

A. GIBERTON,
Trésorier.

N.-B.—Une erreur s'est glissée dans la publication de notre première liste. Au lieu de Morice & Gauden, $70, il faut lire Morice & Vanten, $20.

Election contestée de Montréal-Ouest.

THOS. WHITE *et al* vs. FRED. MACKENZIE.

Mercredi, 28 juillet 1875.

La Cour s'ouvre à 10 heures, sous la présidence de l'Hon. Juge Torrance.

MM. Abbott et Davidson, avocats, comparaissent pour M. White, et M. McLaren, pour l'intimé.

Mardi après-midi, M McLaren, avocat de M. McKenzie, ayant déclaré que ce dernier avait l'intention de faire comparaître M. White, sous accusation d'avoir pratiqué la corruption par ses agents, pendant l'élection, il comparut hier.

Dans son témoignage, M. White dit que M. McCord était son seul agent à l'élection ; qu'il a toujours averti ses amis, soit dans ses assemblées publiques, soit en comité de n'employer que les moyens permis par la loi pour remporter l'élection.

Les témoignages qui ont été rendus hier ne sont pas très-importants.

Sessions Spéciales de la Paix.

Montréal, 28 juillet 1875.

Devant Son Honneur le Juge Coursol.

Napoléon Labrèche et Louis Richard ont été mis en accusation pour vol d'une jument, charrette et harnais, le tout de la valeur de $300, la propriété de Alfred Trottier, père.

Les prisonniers ont subi leur procès et ont été trouvé coupables.

Labrèche a été condamné à 5 ans de réclusion dans le pénitencier de St. Vincent de Paul.

La sentence contre Louis Richard a été différée jusqu'à samedi prochain sur demande de M. E. Monk, son conseil.

Peter Kearney, accusé de vol, est traduit à la barre et demande à être jugé par un jury et le prisonnier est renvoyé en prison pour subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.

Le 26 juillet courant, M. Cayley, avocat de Denis Auclaire, présenta une requête devant l'Hon. Juge en Chef Dorion, pour obtenir un bref d'habeas corpus. Le bref fut accordé et le prisonnier admis à caution pour sa c[illegible] au prochain terme de la Cour du [illegible] de la Reine, pour répondre à une ac[illegible] de vol sur la personne de Félix Eth[illegible] de la paroisse de Ste. Adèle.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE

Mercredi, 28 juillet.

Présent :—W. H. Brehaut, Ecr., Magistrat de Police pour le District de Montréal.

Jules Goujon, 30 bijoutier, arrêté pour obtention d'argent sous de faux prétextes, est renvoyé en prison pour examen.

Onézime Giroux, 35, Treffle Monaghan, 33, et John McDonaugh, 49, arrêtés pour recel ont été admis à caution. Ils devront comparaître au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.

John Ch. Morris, 14, accusé d'avoir obtenu sous de faux prétextes des marchandises de M. Kennedy, épicier, rue Wellington, est envoyé en prison pour examen.

Mathilda Latulippe, vol de vêtements, dix jours de prison.

COUR DU RECORDER

Présent : J. P. Sexton, Ecr., Recorder.

Vingt quatre prisonniers ont comparu ce matin devant ce tribunal, deux sur ce nombre ont été acquittés.

Joseph Richard, 22, accusé d'avoir frappé son père et d'avoir menacé sa mère, est condamné à deux mois de prison.

Joseph Larivière, voies de fait sur la personne de Marie Thérien, $5 ou un mois de prison.

James Booth, 18, journalier, coupable d'avoir frappé William Foody et Mary Foody, $15 d'amende ou trois mois de prison

J. Bte. Bourdon, ivresse et voies de fait sur Joseph Ruffée, $10 ou deux mois de prison.

Harriett McKenzie, 21, et Medie Demers, 22, vagabondage, rue Ste. Catherine, $5 ou un mois de prison.

Aristide Gamel, 12, coupable d'avoir abandonné le domicil de ses parents pour se livrer au vagabondage est condamné à deux mois de prison.

CHARITE

Nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute les charmantes chroniques que M. Albert Delpit publiait il y a un peu plus d'un an dans le *Gaulois* de Paris, et que nous reproduisions dans la *Minerve*. Ce jeune écrivain de talent, auquel les journaux français décernent des éloges très mérités, vient de composer une pièce de poésie admirable sous tous les rapports, à propos des désastres qui ont jeté dans le deuil une partie de la France. Nous nous faisons un véritable plaisir de la reproduire en entier dans notre journal. Nous l'extrayons du *Paris-Journal* du 13 juillet. Voici ce que la feuille parisienne dit au sujet de cette pièce de vers :

Les artistes en société du théâtre du Vaudeville ont donné hier soir, le 12 juillet, une grande représentation au bénéfice des inondés. M. Saint-Germain a dit une pièce de vers de M. Albert Delpit, avec un talent remarquable et justement très applaudi.

Nous sommes heureux de pouvoir publier la pièce de vers de M. Albert Delpit, qui a obtenu un grand et légitime succès.

La pièce de M. Delpit est intitulée *Charité*. La voici :

Vous êtes, n'est-ce pas, les heureux de ce monde,
Et pour vous tous la vie en bonheurs est féconde ?
En jetant tout à l'heure un regard devant moi,
Certes, ce ne fut point sans un bien grand effroi
Que j'ai vu, réunie, une telle assemblée......
Mais je tremble un peu, si ma voix est troublée,
C'est que, moi, je ne sais parler qu'aux malheureux...
Eh bien, je suis ici pour vous prier pour eux !

O vous, en qui je vois tout ce qui fait la France :
La beauté, la grandeur, l'esprit, l'intelligence ;
Vous, les habitués du Paris glorieux,
Oubliez un instant que d'autres ont fait mieux
Pour venir au secours de nos malheureux frères,
La charité souvent a des destins contraires ;
C'est moi qui viens ici d'un endroit ignoré,
Et qui veut remplacer le poëte inspiré,
Le grand chanteur, ou bien l'artiste au nom qu'on vante
Bien que mon élégance, hélas ! soit peu savante,
On m'a prié d'aller vous parler du Midi.......

J'en arrive...... J'ai vu......
Quel peintre assez hardi
Pourrait représenter à froid toutes ces choses !
Je ne vous dirai point quelles en sont les causes !
Je sais qu'un beau matin de la saison d'été,
Nos frères se sentaient le cœur plein de fierté.
La moisson promettait sa blonde récompense......

Tenez ! c'est un réveil affreux, quand on y pense
Tout à coup, un bruit sourd à l'horizon joyeux......!
......Le ciel brillait encore, éclatant à leurs yeux,
L'oiseau chantait, la plaine apparaissait ......dorée ;
C'était la joie enfin qu'ils avaient espérée,
Le pain pour leurs enfants, pour leurs femmes, pour eux.
Et comme ils étaient fiers ! comme ils étaient heureux !

Le fleuve monte alors, monte, monte......
La plaine
Est dévastée...... hélas ! il reste un coin à peine,
Où l'on puisse poser les deux pieds sans danger !
Ils disent :
" —Nous avons encore le verger ;
" Le blé mort, nous avons tous les fruits de l'automne."
Le fleuve monte encor !
" Tous ces biens que Dieu donne
" Ne sont point, pensent-ils, à jamais disparus......"

Oubliant les trésors qu'ils ont déjà perdus,
Ils courent aux maisons...... C'est tout ce qui leur reste,
Ils croient que le malheur leur sera moins funeste,
Que tout ne sera pas détruit en quelques jours.....
Ils courent aux maisons...... et l'eau monte toujours

Tout est détruit ! Le pan du mur miné s'écroule :
Au loin, les malheureux se dispersent en foule ;
Plus rien. Le ciel est noir et le fleuve géant
Roule ses flots cruels comme un autre océan ;
On entend éclater ses grondements funèbres......
Et tout cela, la nuit, au milieu des ténèbres !
Et le mugissement devient toujours plus fort,
C'est la ruine, c'est le malheur, c'est la mort,
C'est l'inondation !
Dans ce désastre infâme,
Une chose, du moins, enorgueillit mon âme ;
L'héroïsme montré par ceux qui furent là !
Pas un n'a reculé, non, pas un ne trembla !
Faut-il vous raconter tous ces actes sublimes ?
On parle trop du mal, on parle trop des crimes,
On ne dit pas assez ce que l'on fait de grand
Dans notre beau pays, qu'on croit indifférent !

Tenez ! j'ai vu, debout sur une passerelle,
Un lieutenant... Il est là, secoué par elle,
Comme une feuille morte au gré des vents d'hiver.
Le fleuve est à ses pieds, grondant comme la mer...
Une à une, il arrache à l'abîme ses proies !
Sur la rive..., on regarde... Oh ! les lugubres joies,
Les douloureux bonheurs, quand on le voit, penché,
Saisissant un enfant que sa main a touché !
Quand on le voit, muet, se soutenant à peine,
Pêcheur d'hommes, sauver ceux que le fleuve entraîne

Son général se dit :—" Cet homme va mourir !"
Lui qui pendant vingt ans n'a pas craint de s'offrir
Au péril, quel qu'il fût, il tremble pour un homme !
Il envoie un soldat à l'officier, le somme
De revenir... Pourquoi serait-il donc perdu ?
Vaincra-t-il, à lui seul, un désastre invaincu ?
Mais l'officier retient le soldat, sans répondre.
" Aide-moi," lui dit-il, et tous les deux de fondre
Leurs efforts en un seul pour aller jusqu'au bout.

Devant elle, la mort a deux hommes debout !

Le général envoie une autre porter l'ordre...
Où donc est la consigne en un pareil désordre ?
La mort n'en a plus deux à vaincre cette fois ;
Devant elle, à présent, elle en rencontre trois :
Et chaque fois ainsi, fussent ils venus trente,
Car la contagion de l'héroïsme augmente !

On dit qu'en revenant de ce noble labeur,
Le général, vieillard sans reproche et sans peur,
A saisi dans ses bras cet officier rebelle...

C'est dans ces choses-là que notre France est belle !

Est-ce le seul qui ait se dévouer ainsi ?
Ah ! si je voulais tout raconter, Dieu merci,
Mon récit serait long comme un chant de poëme !
Je m'en souviens. J'étais un soir, sur le bord même
Du fleuve, secourant, avec deux de mes sœurs,
Les victimes, après leurs nobles défenseurs.
C'était au pied d'un pont écroulé sur la berge
Qu'une nappe de boue à chaque instant submerge.
L'eau décroissait : la rive apparaissait enfin.
Autour de nous des gens ayant froid, ayant faim.
Des hommes déblayaient contre une arche en ruine ;
Ils travaillaient, dans l'eau jusques à la poitrine,
Et l'on voyait passer tous les débris flottants
Qu'à la rive le flot jetait de temps en temps.
Soudain, un travailleur pousse un cri. Je m'approche

Quel est l'être endurci, quel est le cœur de roche
Qui n'aurait pas été secoué par ceci ?

Un tout petit berceau voguait à la merci
Du remous, balancé sans peine et sans secousse
Par les vagues, avec une caresse douce...
Le berceau... le berceau contenait un enfant !
Comprenez-vous cela ! l'enfant était vivant !
Il souriait avec une terreur muette...
Derrière, tout à coup, l'on voit poindre une tête
De noyé... c'est le corps d'un homme qui paraît !
Sa main crispée au bord du berceau se serrait :
Cet homme avait voulu l'arracher à l'abîme,
Et c'est lui que la mort avait pris pour victime ;
Mais, dans son agonie, il était parvenu
A sauver de la mort un enfant inconnu,
Comme si Dieu voulait, dans la même hécatombe,
Rapprocher un moment le berceau de la tombe !

....

Pardon, messieurs, mais j'ai pleuré sans le vouloir ;
C'est vous que je voulais faire pleurer ce soir,
Pourtant... Oui, je vous vais venir là pour vous dire ;
Paris souffrit aussi ses heures de martyre ;
Il connut autrefois ce malheur qui s'abat,
Vautour, sur le cadavre après un long combat.
Vous savez ce que c'est que des mères qui pleurent,
Des enfants sans abris et des hommes qui meurent !
Eh bien, tournez les yeux vers le Midi, là-bas !

A quoi bon tout ceci ? Je ne le dirai pas !
Grâce à Dieu, la patrie est encor la patrie ;
Et fût-elle encor plus malheureuse et meurtrie,
Elle a gardé sa grande âme des anciens jours !
Aux heures de péril elle a trouvé toujours
Des trésors de courage en son cœur qui frissonne
En France, on n'est jamais repoussé par personne
S'il s'agit d'un malheur que l'on doit réparer...

Je n'avais pas besoin de vous faire pleurer !

Pardon ! il suffisait, pour avoir votre obole,
De venir prononcer une simple parole,
Car je le dis tout haut, et non pas sans fierté ;
On trouve les Français prêts pour la charité,
Comme on les a trouvés, jadis, pour l'héroïsme.
Cette charité-là, c'est du patriotisme !
[illegible] sont venus : soldat, ouvrier, riche ou non ;
[illegible] qui sont inconnus, ceux qui portent un nom,
Ceux [illegible] qu'ils fussent, donner leur aumône à la France,
Quels que [illegible] se sont tus devant tant de souffrance !
Les partis [illegible] non que chacun défendit,
Et quelqu'un [illegible] entrés sans s'en être rien dit.
Tous se sont ren[illegible]
[illegible] bien celle des armes...
Cette revanche-là vaut [illegible] fait verser des larmes.
Et l'orgueil et l'amour me [illegible]

AL[illegible] DELPIT.

La Franc-Maçonnerie.

TROISIÈME ARTICLE.

(De l'*Univers* du 12 juillet)

La grande fête de la maçonnerie s'éteint un peu vite. On nous disait tant que Paris et Florifou étaient " profondément remués." Nous ne savons si Florifou s'agite, mais certainement Paris se rendort. C'était si beau ! De la foule, des discours, du piano, des romances, Gambetta ! Néanmoins, dit le Parisien, *ça manquait de musique.* Ah ! la musique ! Pourquoi les bandes absurdes que l'on rencontre sur les chemins de Lourdes et de Paray, chantant : *Sauvez Rome et la France*, trouvent-elles dans les poitrines je ne sais quoi que n'y éveillent pas les pianos du G.·. O.·. ?

Avec quoi se fait la musique ? Pas avec des pianos, pas même avec des pianoteuses, jamais avec des académiciens.

Voyez-vous, messieurs, une bannière en deuil de l'Alsace-Lorraine, une statue de la Sainte Vierge, des files d'orants et d'orantes, des enfants, des paysans, des ouvriers, des députés ayant une même foi, un même amour, poussant un même cri vers Jésus-Christ Sauveur, tout cela peut n'avoir aucun art et ne paraître rien ; mais tout cela, même poudreux, même mouillé, est beau et sincère, et la *musique* y est. Tandis que vos positivistes ficelés et figés dans leurs discours, et vos députés en habit noir, et vos pianos, et vos romances, et vos vénérables sans baptême ou sans surplis sont en......nuyeux.

Vous n'intéresserez jamais un honnête homme jusqu'à une heure du matin, en lui faisant regarder un récipiendaire politique, quand même M. Gambetta prendrait le soin de le placer au " vrai point de vue." Et quand vous faites défiler vos septuagénaires, qui viennent dire qu'à force d'études ils ont oublié ce que c'est que Dieu et ce que c'est que l'homme, ce spectacle triste ne peut inspirer aux auditeurs qu'une même pensée : Pauvres vieux ! Pourquoi les obliger à se coucher si tard ?

Les forcer encore à entendre M. Gambetta est tout à fait inhumain. Qu'est-ce que cela leur fait, ce que M. Gambetta peut bien leur dire ? A l'âge qu'ils ont et puits de science comme ils sont, ils savent bien que M. Gambetta n'en sait pas plus long qu'eux. Ils croient que Dieu n'est qu'un nom de l'inintelligible et l'homme qu'un animal incomplet ; que leur importe l'idée que se fait tel ou tel animal des devoirs de l'incomplet envers l'inintelligible et envers lui même ?

Tous ceux qui se trouvent là sont à divers degrés des puits de science qui n'ont de commun que d'avoir tous totalement défoncé leur seau. Rien à puiser, rien à verser, rien à recevoir. Pas de musique là-dedans !

De sorte que cela ne va pas, et que cette solennelle séance est surtout un solennel fiasco. On a lu M. Littré, on a lu M. Chavée, on l'a dit sur tous les tons, on a sonné les pianos, les romances, tout rate ; on ne sait plus que faire, et M. Gambetta lui-même, intimidé par l'assoupissement général, finit par ne pas publier son allocution, qui était le condiment de la séance. Le moment est venu de dire le mot : La farce n'a pas pris.

C'est le caractère par lequel cette " fête du monde ", ainsi la nommait M. About, vivra dans l'histoire de la maçonnerie. Elle manquait de musique, on s'est ennuyé, et la maçonnerie française, qui voulait faire peur, reçoit un brevet authentique qu'elle ne cherchait pas. Elle est un poison peut-être, mais un poison lent, doux et ennuyeux. M. Littré et M. Chavée ont révélé ses mystères : il n'y en a pas ; il n'y a que des bêtises. On s'en doutait.

Jadis, Thirifocq a été plus amusant. Il s'est passé de l'Académie, Thirifocq ! Il s'est passé de Ferry, de Gambetta, des pianos, de tout. Par la seule curiosité de son nom, il donnait à la maçonnerie française je ne sais quoi qui avait l'air plus sauvage et moins innocent.

Nous nous rappelons l'impression qui se répandit dans Paris assiégé lorsque Thirifocq fit savoir qu'il allait sortir. Beaucoup de gens crurent qu'on allait voir de l'inouï, ou tout au moins de l'étrange, et que peut-être les Prussiens prendraient la fuite. Thirifocq en effet sortit, mais à l'intérieur des murailles, et comme les Prussiens ne furent pas, ils ne s'enfuirent pas. Ce fut une stupeur. Thirifocq et ses maçons n'étaient pas encore le parapruste attendu. La maçonnerie en reçut un échec. La grande réception de M. Littré et de l'ancien curé de Florifou, flanqués de M. Ferry et de l'allocution de M. Gambetta, ne réparera pas le mal ; elle l'achève. Ce siècle, qui voit se disloquer tout, aura vu se disloquer la maçonnerie. Disloquée, il la verra mourir.

Il n'y a plus qu'une vraie maçonnerie, qui s'appelle à présent le parti radical. Celle là n'est pas dans les Loges. Dans les loges, il n'y a plus de mystère ; il n'y a que des bourgeois, qui désormais n'y resteront pas longtemps. Les vrais maçons ont pour loges les clubs, et bientôt la place publique. Ils y appelleront M. Gambetta, entouré des bourgeois effarés dont il sera la dernière espérance. Là, de part et d'autre, on se montrera " le vrai point de vue", et alors on entendra une musique qui sera un glas, après quoi règnera un long silence.

Et s'il y a encore une musique, elle sera dans les catacombes, où personne ne chantera le *Credo* du vénérable frère Littré.

LOUIS VEUILLOT.

COMMUNICATION.

MM. les Rédacteurs,

Lundi soir, une petite séance, annoncée sans bruit ni trompette, au profit des pauvres réunissait dans la salle de la maîtrise St. Pierre, rue Visitation, six ou sept cents personnes. Les élèves de l'Académie de Delle Louisa Ethier, aidées de quelques amies, faisaient les frais de cette petite fête.

L'orchestre de M. Hone avait généreusement offert son concours au succès de la soirée. Chacun avait mis la main pour diminuer les dépenses et augmenter les recettes. M. le curé de Ste. Brigide et les Révérends Pères Oblats de l'église St. Pierre y assistaient.

On y jouait " La chaumière Bretonne " drame en trois actes, où le talent des jeunes actrices s'est dévoilé de la manière la plus brillante. Melles. Hogan, Clara, Alexina et Albina Tétrault, A. Desormiers, E. Martel, Bonacorci et Vezeau, y avaient leur rôle, dont elles s'acquittèrent à la grande satisfaction de tout le monde.

Plusieurs morceaux de chant et de piano exécutés par les élèves, et leur maîtresse, Melle. L. Chamberland, avaient été sagement distribués dans le programme. Nous mentionnerons surtout une petite chanson, intitulée " La petite Anna," chantée par la petite voix angélique d'Angelina Tétrault, âgée de 5 ans ; c'était une leçon aux enfants trop curieux.

Et puis une chanson comique, intitulée " C'est ma fille," chantée par Delle Chamberlan, et rappelée trois fois.

Enfin, une autre petite pièce comique, " Le Proverbe," ou Jeannette, représentés par Delle. A. Desormiers, a tenu l'auditoire sous une explosion de rire et d'applaudissements durant les trop courts instants qu'elle a duré. Les Delles. Martel, Deslongchamps, Clara Tétrault et O. Hamel y ont toutes joué avec beaucoup de succès.

Cette petite séance fut un vrai succès. A la demande générale, elle sera répétée jeudi soir, le 29. Les amis des pauvres y sont invités d'une manière toute spéciale. Les temps qui s'annoncent sous d'aussi tristes couleurs, font presque un devoir à chacun d'encourager ces innocentes industries pour le soulagement des pauvres. Nous espérons donc qu'il y aura foule à la maîtrise St. Pierre, rue Visitation.

UN AMI DES PAUVRES.

PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU D'IMMIGRATION.

Les personnes qui auront besoin de
Cultivateurs,
Journaliers,
Mécaniciens,
Servantes
ou autres,
pourront s'adresser au soussigné.

E. IBBOTSON,
Agent.

Montréal, 5 Juin 1875.—225

SOCIETE DE CONSTRUCTION STE. MARIE.

QUATRE APPROPRIATIONS ont été octroyées le 17 Juillet courant.

QUATRE APPROPRIATIONS seront octroyées dans le courant du mois d'Août.

Il ne reste que quelques parts à souscrire.

Sept semaines seulement d'arrérages.

Bureau : 352½, rue Ste. Catherine.

GEO A. HUGHES,
Sec.-Trés.

23 juillet.—263 ;

SOCIETE DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les 149me et 150me appropriations de la 1re émission, et les 86me et 87me de la 2me émission, seront octroyées VENDREDI, le 30 courant, à 7½ heures du soir, au numéro 505½, rue Craig, deuxième porte de la rue St. Laurent Montréal.

ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.

Montréal, 15 Juillet 1875. 267

LA SOCIETE CANADIENNE-FRANCAISE DE CONSTRUCTION DE MONTREAL.

Le tirage au sort et la vente à l'enchère des 61ème et 62ème appropriation de cette Société, aura lieu en son Bureau, No. 28, rue St. Gabriel, JEUDI, le 5 AOUT prochain, à 7½ heures du soir.

Pour être qualifié, il faudra avoir payé la 274ème semaine.

Par ordre,

L. H. CHARBONNEAU,
Sec.-Trés.

Montréal 14 Juillet 1875. 257

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU CANADA.

AVIS

Est par le présent donné, que cette société a décidé de joindre à son fonds actuel, un fonds de parts d'appropriations appelées [parts de tirage au sort] le livre de souscription est en conséquence ouvert au bureau de la société, No. 16, rue St. Jacques, et les personnes désireuses de se procurer des livrets voudront bien se hâter de le faire.

Livret de $10.0 à $2000.

Par ordre,

L. W. T. FRECHET,
Sec. Trés.

Montréal, 1er Juillet 1875. um—246

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

AVIS

Est par les présentes donné que le LIVRE DE SOUSCRIPTION au CAPITAL PERMANEMT de cette société est ouvert à son Bureau, No. 13, Rue St. Jacques, Montréal, depuis le cinq Mai dernier.

Les actions sont de $100.00.

Par ordre,

CHS. ED. CARMEL,
Sec.-Trés.

8 Juin. 228—j

SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MAISONNEUVE.

Cette société ayant décidé de joindre à son fonds actuel, un fonds de parts d'appropriations communément appelées " parts de tirage au sort," le livre de souscription est en conséquence ouvert au bureau No. 16, rue St. Vincent.

Toutes personnes désireuses de se procurer des livrets voudront le faire le plus tôt possible.

Livret de $1000, $2000, $3000 et $4000.

THEO. BERTRAND,
Sec. Trésorier.

18 Juin.—238 tm k

La Banque Jacques-Cartier

AVIS

Une Assemblée Générale spéciale des actionnaires de " la Banque Jacques-Cartier est convoquée au lieu d'affaires de la Banque, à Montréal, pour

MARDI, LE 10 AOUT prochain,

à une heure P.M., pour prendre en considération l'état actuel des affaires de la Banque et adopter à ce sujet les mesures qui seront jugées convenables.

Par ordre des Directeurs.

E. J. BARBEAU,
Administrateur *pro-tem.* de la Banque Jacques-Cartier.

Montréal, 19 Juin 1875. 239

BANQUE VILLE-MARIE.

AVIS

Avis est par le présent donné qu'un dividende de QUATRE POUR CENT [4 0|0] sur le capital payé de cette institution a été déclaré et sera payable au bureau de cette banque, le et après le DEUX AOUT prochain [1875].

Le livre de transport sera fermé du 21 au 31 juillet prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

P. A. FAUTEUX,
Caissier.

Montréal, 25 Juin 1875. 242

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS

Le huit Juin courant, GUSTAVE RAYMOND FABRE, Ecuier, Marchand de Montréal, a été admis membre de la Corporation de la Banque du Peuple, au lieu et place de BENJAMIN H. LEMOINE, Ecuier, décédé.

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, Juin 1 75.—228 dm

St. ATHANASE D'IBERVILLE.

Pensionnat sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Cet établissement [ancienne résidence de feu l'Hon. R. Jones,] offre tous les avantages désirables, un air frais et salubre, un terrain vaste et bien ombragé d'arbres, en un mot, tout ce qui peut contribuer à en rendre le séjour favorable à la santé.

Les réparations qu'on fait à la maison dans le moment, permettront de recevoir 40 ou 50 pensionnaires.

CONDITIONS :

Dix mois formant l'année scolaire [payable d'avance par 5 mois.]

	Par Mois.
Pension et Cours d'Etude en Français et en Anglais	$6 00
Leçons de Musique, Piano	2 00
Leçons de Dessin, Broderie	1 00
Blanchissage, Lit (aux frais de l'établissement)	2 00
Costume noir-uni.	

Si les élèves désirent rester au Couvent pendant les deux mois de vacances, la pension est de $8.00 par mois.

21 Juillet. 262—um c k

VENTE PAR ENCAN.

PAR DEMANDEVILLE & CIE.

VENTE DE PROPRIÉTÉ PAR ENCAN.

Le soussigné a reçu instruction de vendre par encan

Samedi, le 31 Juillet courant,

La propriété située rue Rivard, au Village de la Côte St. Louis, et désignée sur le plan de M. U. Perrault et autres, sous les numéros 191 et 192.

Les dits lots ont une façade de 22 pieds chacun sur la rue Rivard et une profondeur de 76 pieds avec une ruelle de 15 pieds en arrière.

Sur ces lots sont construites deux maisons lambrissées en brique à deux étages, avec fondations en pierre et toit en sable goudronné.

Chaque maison se compose de six chambres, sans compter le sous-sol. Comme ces bâtisses ne sont pas achevées on pourra y faire tous les changements que désireraient l'acheteur.

Ces maisons se trouvent à une distance de deux cents verges de la ligne des Chars Urbains de la rue St. Denis, et on les recommande à l'attention des personnes désirant des maisons bien divisées et à bon marché.

Vente sur les lieux SAMEDI, à DEUX heures de l'après-midi.

Conditions faciles.

DEMANDEVILLE & CIE.,
Encanteurs.

267

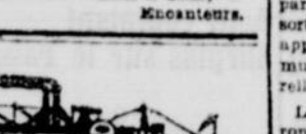

EXCURSION SPÉCIALE
POUR
Rencontrer le désir des personnes ayant des amis à voir à

MURRAY BAY !

Le magnifique Vapeur *ST. LAWRENCE*, Capt. Barras, partira du Quai St. André, à Québec, SAMEDI prochain, le 31 courant, à DEUX heures précises.

Au retour, il partira de Murray Bay, LUNDI MATIN, à SEPT heures a.m., et arrivera à Québec en temps voulu pour correspondre avec le Vapeur *MONTREAL* qui arrive à Montréal Mardi matin,

Pour billets, chambres et autres informations, s'adresser au Bureau des Billets de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, 133, Rue St. Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste, et aux Quais de la Compagnie du Richelieu.

ALEX. MILLOY,
Agent.

29 Juillet. 269-d

Pourquoi souffrir du mal de dent ?

Quand le Topique du Dr. Mathieu peut guérir les plus grandes souffrances en 5 secondes ; application gratuite à son cabinet d'opération 198, Rue Notre-Dame, Montréal. A vendre chez tous les Pharmaciens, dans les principales épiceries, et au dépôt principal, 198, rue Notre-Dame.

2 Mars.—146 nm k

CHERRY PECTORAL D'AYER.— Pour les Maladies de Gorge et des Poumons, telles que la Toux, le Rhume, Toux réclamée, Bronchites, Asthme et Consomption.

PARMI les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui soient d'une plus grande valeur à l'humanité que cet excellent remède pour toutes les maladies de Gorge et Poumons. On a fait une grande expérience de sa valeur, dans ce pays et dans d'autres, et cet essai a prouvé de son bon effet et de sa sûreté à guérir. Le témoignage de nos premiers citoyens, de toutes classes, établit le fait que le " CHERRY PECTORAL " soulagera et guérira les maladies de Gorge et de Poumons mieux que tout autre remède. Les affections les plus dangereuses des organes pulmonaires cèdent à son pouvoir; et les cas de CONSOMPTION, sont guéris par cette préparation, on le sait publiquement, avec une rapidité étonnante. C'est un remède complet, sur lequel le public peut compter pour sa protection entière. En guérissant la Toux, avant-coureur de maladies plus sérieuses, il sauve considérablement de vies et un grand nombre de souffrants. Il demande l'essai et convainc les plus sceptiques. Chaque famille devrait en avoir pour se protéger contre toute attaque imprévue d'affections pulmonaires, qui ne paraissent rien d'abord, mais qui deviennent incurables, et trop souvent fatales, si on les néglige. Les poumons délicats demandent cette protection, et il est imprudent de la leur refuser. Comme sauvegarde pour les Enfants au milieu des maladies de Gorge et de Poitrine qui assiègent l'enfance, le " CHERRY PECTORAL " est d'un grand prix ; car, en l'employant, on ferme la tombe à une foule innombrable d'enfants, et on les conserve à l'affection des auteurs de leurs jours. Il agit rapidement et efficacement contre les Rhumes ordinaires, assure le son et remet de l'insomnie. Personne ne souffrira de la GRIPPE et des BRONCHITES, quand on saura que l'on peut guérir ces maux avec autant de facilité.

D'abord, le produit d'une recherche chimique, et opiniâtre, on n'épargne rien pour la composition parfaite de chaque bouteille. On peut avoir une grande confiance et croire que ce remède peut opérer des cures aussi merveilleuses que celles opérées jusqu'ici.

Préparé par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Lowell, Mass.,
Chimistes, s'occupant de pratique et d'analyse

☞ Vendu par tous les Droguistes, en tous lieux.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869,

Dans l'affaire de

CAMILLE LEDUC, de la paroisse de Montréal, épicier et commerçant,
Failli.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, dans la ville St. Henri, le quatorzième jour d'Août prochain, à 10 heures A. M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Provisoire.

Montréal, 23 Juillet 1875. 269—dz k

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

FELIX SAURIOL, de la paroisse de Montréal, épicier et commerçant,
Failli.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 138, rue Ste. Elizabeth au village St. Jean-Baptiste, le douzième jour d'Août prochain, à 10 heures A.M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Provisoire.

Montréal, 23 Juillet 1875. dz k—269

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

JOHN McKILLOP, de la Cité de Montréal, commerçant, tant individuellement que comme fesant affaires en société avec DUNCAN McMILLAN, de la Cité de Montréal, aussi contracteur et commerçant, sous la raison sociale de " McMillan & McKillop,"
Failli.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 73 rue Bonaventure, à Montréal, le 11ème jour d'Août prochain, à 10 heures A.M., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et de nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Provisoire.

Montréal, 21 Juillet 1875. 264—dz k

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

GIN ENDOMMAGÉ.

Le soussigné vendra pour le compte de ceux y concernés,

JEUDI, LE 29 JUILLET,

Aux magasins de MM. GILLESPIE, MOFFATT & CIE., Rue St. Gabriel.

8 Boucauts
3 Qr-caques
3 Octaves
73 Caisses rouge
315 " verte
35 " bleue
} GIN J. H. HENCKE.

Ex-*Merry England*, d'Anvers.

Vente à DEUX heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

261

Ventes Publiques à l'enchère

MERCREDI, le QUATRIEME jour du mois d'AOUT prochain, à 11 heures A. M., au domicile de feu M. le Major FRANÇOIS DUGAL, en la VILLE DE TERREBONNE, seront vendus sans réserve, tous les meubles meublant et autres effets mobiliers délaissés par feus M. et Madame Dugal; aussi, un assortiment complet d'Outils de Sculpteur, un appareil très complet de Photographie et une multitude d'objets d'art et d'histoire naturelle.

Les conditions, qui seront très faciles, seront énoncées le jour de la vente qui aura lieu par encan public,

Et JEUDI, le LENDEMAIN, à MIDI [le 5 Août 1875] seront également vendus à l'enchère et compétition publique, DEUX MAGNIFIQUES EMPLACEMENTS, sis et avantageusement situés en la dite ville de Terrebonne, dont l'UN : à l'encoignure des rues Ste. Marie et St. Pierre, contenant quatre vingt dix pieds de front sur cent trente pieds de profondeur, plus ou moins, borné en front par la dite rue Ste. Marie, en profondeur, partie par le lot ci-après décrit et partie par Théophile Gariépy, d'un côté par la dite rue St. Pierre, et d'autre côté par Léon Lajeunesse, avec une belle maison en pierre et un magnifique bâtiment en bois, comprenant remise, écurie et étable, atelier et hangard à bois, dessus construits.

ET L'AUTRE :—Sur la rue St. André, contenant quarante cinq pieds de front sur quatre vingt dix pieds de profondeur, plus ou moins, tenant à la dite rue St. André, derrière au terrain sus décrit d'un côté partie au dit T. Gariépy et partie à Charles Ratelle et d'autre côté, à Wincellas Joubert, avec une maison en bois à deux côtés et autres bâtiments dessus construits.

Possession immédiate, sauf le produit des jardins.

Titre clair ; l'acheteur fournissant toutes les garanties désirables avec copie de son contrat dûment enregistrée.

Les frais de la vente et adjudication seront à la charge de l'acheteur.

Le prix des immeubles sera remboursé comme suit : Un quart lors du contrat, et la balance en trois versements égaux et annuels avec intérêt de sept par cent, payable annuellement.

Toutes autres informations seront fournies par le propriétaire,

L'HON. LS. ARCHAMBAULT,
à L'Assomption.

Ou par le soussigné,

J. C. AUGER, N.P.,
à Terrebonne.

28 Juillet.—268 us E

MAISON DE PENSION ET HOTEL A VARENNES,

Honoré Brodeur, Propriétaire.

Cet Hôtel est situé au village ; les voyageurs et les pensionnaires recevront du propriétaire toute l'attention possible.

7 Juin. tm p—228

A VENDRE

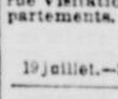

UNE MAGNIFIQUE TERRE A BOIS [150 acres] avec pouvoir d'eau et moulin à scies, à trois milles, en ligne directe, du dépôt du chemin de fer de St. Jérôme.

UN EMPLACEMENT à Montréal, sur la rue Visitation, avec une maison de huit appartements. S'adresser au soussigné,

C. A. ROCHON, Avocat,
212, rue Notre Dame.

19 juillet.—260 um k

MAISONS A VENDRE

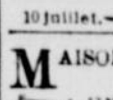

Nos. 228 et 230, rue St. Martin, près de la rue St. Antoine. S'adresser sur les lieux au

DOCTEUR LAMOUREUX,
No. 224, rue St. Martin.

10 juillet.—252 dm k

MAISON A VENDRE

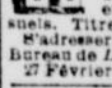

UNE MAISON cottage avec toit français et soubassement, 10 appartements, Rue Droiet, No. 172. Termes faciles : le quart comptant et la balance par paiements mensuels. Titre parfait.

S'adresser au No. 172, Rue Droiet ou au Bureau de *La Minerve.*

27 Février. 144

A VENDRE

Sur la rue Iberville, à Hochelaga, en face de la traverse de Longueuil, une MAISON à 3 étages et à deux côtés, contenant 24 appartements. 44 pieds de front sur 80 de profondeur.

S'adresser à

CH. DESMARTEAU,
57, Rue Ste. Marie.

16 juillet.—258 da p

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

Une magnifique propriété, 109x126 sur rue Ste. Catherine, en face du Dépôt du Chemin de Fer de Colonisation du Nord.

WM. A. CURRY,
62, Rue St. Jacques.

15nov.—57

BRIQUES A VENDRE.

Aux Contracteurs et Constructeurs

BRIQUES manufacturées à la Ferme Gale. S'adresser à

HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques (en haut.)

23 Juin. 240—tm k

DEUX ENGINS A VENDRE.

Le soussigné offre en vente deux engins à vapeur, l'un de la force de 20 chevaux et l'autre de dix. Conditions faciles.

S'adresser sur les lieux à

F. X. CARON,
Village St. Jean-Baptiste,
No. 42, Rue St. Laurent,

17 fév.—185 j

PAPIER DE MANILLE.

La Compagnie de Papier et de Cartes de Montréal [limitée] a en mains et offre en vente à bas prix un lots considérable de papier à envelopper et Sacs en Papier.

15½x21—9, 10, 12, 15, 17 lbs	16x22—11 lbs
16½x23—20, 24 lbs	17x24—14, 15, 17 lbs
18 x22—10, 11, 12, 14 lbs	18x27—18, 17, 20 lbs
22 x28—30, 32, 35 lbs	23x31—28, 24 lbs
24 x30—30 lbs	24x16—25, 30 lbs.

515, rue Lagauchetière.

28 juillet.—em k c 268

STICKY FLY PAPER.—Demandez à votre épicier ou à votre pharmacien du papier à mouches collant [Sticky Fly Paper] le plus sûr, le meilleur marché et le seul papier à mouches qui ne contient aucun poison. En vente partout.

C. D. MORIN, Propriétaire.

30 Juin. 244—tm k

GILBERT R. WILLETT,

Manufacturier et Commerçant de Machines à Laver et à Tordre le Linge.

181, Rue St. Antoine, Montréal.

P.S.—Garanties données. On demande des Agents en campagne. Prix : $5.

14 Juillet. 257—em k

VENTE PAR ENCAN.

PAR BENNING & BARSALOU.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Vente de Syndic.

Il sera vendu par encan public, à tant dans la $ sur le prix de l'inventaire, sur les prémisses, Nos. 358 et 360, Rue St. Joseph,

Mercredi, le 4 Août prochain,
à 11 heures, a. m.

Tout le Stock appartenant à la succession de la faillite de NAPOLEON PICARD, comprenant :

Hardes Faites, Indiennes, Marchandises de goût, Cotons, Vêtements de dessous et ameublements de Magasin, se montant à	$9,701 92
Livres de Dettes	2,440 34
	$12,142 26

AUSSI,

Le terme du bail non-expiré pour l'année courante.

Conditions : 3, 6 et 9 mois en fournissant des endosseurs approuvés.

Pour plus amples informations, s'adresser aux Bureaux de Whyte, Kerr et Lefebvre, Bâtisse de la Banque d'Echange, coin des rues Notre-Dame et St. François-Xavier.

H. R. LEFEBVRE,
Syndic.

Montréal, 22 Juillet 1875. 264—c l

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

J. L. WARNER & CIE

La société ci-dessus se propose d'inaugurer en Canada ce qui se pratique sur un grand pied aux Etats-Unis depuis des années. Ces Mess[illegible] se chargeront de nettoyer, laver et entretenir les Bureaux dans un ordre parfait, et c[illegible] pour une modique somme.

Bureau : 170, Rue Notre-Dame

En face du Palais de Justice.

18 Juin.— [illegible]23

THERIAULT & BRODEUR

Marchands-Tailleurs.

NO. 84, RUE ST. JOSEPH.

Assortiment complet de Draps, Casimir, Tweeds, etc., etc.

16 Juin. 235—a k

E. R. GAREAU & Cie.

Marchands de Meubles, Cadres et Miroirs

42, Rue Notre-Dame

En face de l'Hôtel Donegana

Ont en vente de magnifiques Services de Chambre—

En Noyer Noir, valant $170	pour	$135
" " " 150	"	110
" " " 100	"	80
" " " 75	"	55
En Frêne " 80	"	65
" " " 60	"	40

Aussi, un magnifique Stock de Miroirs :

De $170 pour $140 — De $150 pour $115
125 pour 100 — 80 pour 55

24 juillet.—a k q 265

" TIVOLI "

241,—Rue St. Jacques,—241,

En face de l'HOTEL OTTAWA.

28 juillet. ds—261

FRY'S CARACAS COCOA,

" Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé, aromatisés, à la crême, aux amandes, ainsi que leurs Cacoas pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale, Paris.*

30 Juin. 244—a k

KELLY & LAVIGNE, PLATRIERS.

317, Rue St. Constant, et 316, Rue St. Laurent—Stricte attention aux ouvrages.

30 Juin. 244—a k

OUVRAGES EN BRIQUES.

Jas. Wilson & Cie., constructeurs, sont prêts à entreprendre des ouvrages en briques de toute description. Ses Fourneaux, Fournaises, Fours, sont leur spécialité Toute espèce de petits ouvrages, faits sous de court délai. On sollicite une essai. Conditions modérées.

128 rue Craig, ou 487, rue Ste. Marie.

21 Juin. a—283

LES BILLETS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER

seront pris au pair par les soussignés, à leur prix régulier.

Les effets sont marqués en chiffres.

MEILLEUR & Cie.

☞652, — Rue Craig, — 652☜

Près de la rue Bleury.

17 Juin. 23—r

FOURNEAUX AMERICAINS,
Repasseurs ou Mangles,
Machine à tordre le linge,

Et aussi agent de la Bouilloire brevetée de Ross, nul besoin de frotter, battre ou user votre linge. *La vapeur seule* fait tout votre ouvrage. A vendre en gros et en détail, par

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

20 juillet.—261

TRAPPES A MOUCHES,
Couverts en fil de fer ronds et ovales
Filtres et Citerne pour l'eau,
Glacières, Sabotières et Cages d'oiseaux,
Chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

261

CARVILL, BARR & CIE.,

Nos. 7 et 8, Rue St. Jean

Offrent en vente à leur magasin :

Fer en barre et Tôle. Ferblanc en feuille
Plaques pour bouilloires. Etain commun
Rivets à bouilloires. Cuivre en lingots
Fer galvanisé. Zinc. Zinc en feuille
Plomb en saumon et en feuille
Tuyau à gaz. Chaînes. Ciment de Portland.

6 juillet.—a k 249

GEORGE BRUSH, *Eagle Foundry,*

24 à 34, rues King et Queen, Montréal,

Usines à engins pour marine, stationnaires et portatifs, engins sourds avec pompes, bouilloires, machines pour moulins, poulies, etc., élévateurs améliorés à la main et avec vapeur, seul manufacturier de la Puissance, pour l'Ecraseur patenté à pierre et à minerais de Blake, avec améliorations patentées.

Agent pour la Province de Québec du Conducteur parfait pour engin de Water.

30 Juin. a—244

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

PIANOS ! PIANOS ! PIANOS

En conséquence de la dépression générale dans le commerce, une grande réduction a été faite dans les prix des Pianos à l'AGENCE EN GROS DE PIANOS DE SHAW, 728 rue CRAIG. Tous les Pianos neufs seront vendus aux prix en gros à cette Agence, et chaque instrument est garanti pour dix ans. Une réduction spéciale est faite aux institutions, écoles, couvents et aux membres du clergé. 255

ENVOYEZ VOS MARCHANDISES

Pour être vendues aux salles d'encan de Shaw, 728, rue Craig.

Ventes par encan de Meubles, Pianos, Mélodéons, Miroirs, Tapis, Gazeliers, Poeles de Cuisine et autres, Ustensiles de Cuisine et effets de ménage en général, comprenant : Rideaux, Tableaux, Argenterie, Verrerie et Porcelaine, aux grandes salles de Shaw

TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS

De l'annonce en grand et de l'assistance considérable des acheteurs de la ville et de la campagne à ces ventes, tels sont les meilleurs moyens de lancer n'importe quelle classe de marchandises dans le commerce. Ceux qui ont l'intention d'envoyer des marchandises devront en donner avis au bureau, où des expéditeurs soigneux seront employés pour transporter les articles sans peine pour les propriétaires.

Salles d'Encan de Shaw,
255 728, rue Craig, Montréal.

VENTE

De Chevaux, Voitures, Buggies, Phaétons, Harnais et Waggons, &c., &c., &c.

Ayant loué la belle cour et le hangar de M. TIFFIN, à côté du No. 640, rue Craig, pour faire ces sortes de ventes, je vendrai régulièrement

LES MARDIS ET VENDREDIS

de chaque semaine. La première vente aura lieu MARDI, le 13 courant, à 2 heures P.M.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

252

AUX PERSONNES

qui désirent meubler des résidences privées, des hôtels ou des bureaux.

J'ai maintenant en magasin pour $60,000 à [illegible]000 valant de magnifiques meubles en [illegible] frêne et en chêne, bien finis et [illegible] vendus, convenant pour des rénoyer, [illegible] hôtels ou des bureaux, que je prête à être [illegible] au comptant ou à quatre [illegible] sidences, des [illegible] vendrai à bas prix [illegible] l'attention sur la mois sur de bons bi[illegible] ameublements J'attire particulièreme[illegible] garde-robes, grande quantité de casiers, [illegible] et ameublement de bureau et de bibliothèque, [illegible] tables pour salle à manger, buffets [illegible] biements de salon et de chambres à co[illegible]

HENRY J. SHAW,
Agent pour la vente en gros de meubles et de Pianos. 237

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES, RATEAUX A FOIN, etc., pour la saison 1875.

MATTHEW MOODY, manufacturier, Terrebonne, Province de Québec, offre aux cultivateurs de la Puissance du Canada, les instruments aratoires suivants :

La Faucheuse " Eagle."
La Faucheuse " Buckeye " [nouveau modèle.
La Faucheuse " Buckeye " No. 2 charpente en bois.
La Faucheuse " Sprague " [vendue à bon marché.]
Les célèbres Moissonneuses et Faucheuses combinées et patentées de " Dodge."
Le Rateau " Ithaca "
Le Rateau " Bay State.
Le Rateau " Albany."

Il manufacture aussi l'Arrache-Patates.

A toujours en mains Machine à Battre simple et double et Moulin à Fanner.

Bureaux à Montréal : 26, Rue des Enfants Trouvés.

MATTHEW MOODY,
Fabricant d'Instruments d'Agriculture.
Terrebonne, Province de Québec.

7 Juin. 236—A O

MACHINE A COUPER LE TABAC D'ADAMS.

(Patentée le 17 Avril 1875.)

La Machine la plus complète pour couper le tabac en torquette qui ait été offerte au public—Simple dans sa construction —Facile en action—Tout fumeur ne peut se dispenser d'en avoir une

A vendre en gros et en détail, par

MM. MULHOLLAND & BAKER, JAS. BROWN & FRÈRE, JAS. WALKER & CIE., et J. RAITRAY & CIE

Et par l'inventeur et le propriétaire de la Patente,

JAMES L. ADAMS,
104, Rue Ste. Marie.

3 Juillet. 247—tm

INDUSTRIE CANADIENNE.

Vinaigrerie en Entrepot de Montréal,

MICHEL LEFEBVRE,

No. 41, Rue Bonsecours

Le Vinaigre quoiqu'un aliment de la plus haute importance est encore beaucoup fabriqué par des procédés irrationels et surannés, par routine et au hasard ; aussi, rencontrons-nous, dans le commerce peu de Vinaigres possédant toutes les qualités d'un produit irréprochable.

Comprenant l'imperfection des anciennes méthodes, guidé par les importances découvertes des sciences, notamment de la chimie, ainsi que par une riche expérience pratique, disposant d'une vaste installation, améliorée au fur et à mesure du progrès des arts techniques, j'ai atteint dans la fabrication du Vinaigre le plus haut degré de perfection actuellement possible.

Possédant la plus grande pureté si essentielle dans la préparation des conserves, mon Vinaigre se distingue par un goût excellent, franchement acide, que beaucoup préfèrent au goût doucereux du Vinaigre de Vin, sans mélange de matières étrangères trop souvent employés dans la fabrication du Vinaigre et si dommageable à la santé des consommateurs qui sont victimes d'un système de falsification qui a prévalu depuis quelques années dans les Vinaigres qui ont été offerts sur nos marchés.

Les Chimistes les plus habiles du Canada ont appuyé de leurs certificats les qualités que je réclame pour mon Vinaigre et c'est avec plaisir que j'attire l'attention du public sur les suivants.

CERTIFICAT

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce Vinaigre est pur, sans mélange de matières étrangères, qu'il est supérieur en qualité aux Vinaigres d'importation étrangère, et nous le recommandons spécialement pour usage domestique étant libre d'ingrédients malfaisants.

En foi de quoi nous avons signé.

T. G. Lusier, M.D.	P. E. Picault, M.D.
E. H. Trudel, M.D.	J. G. Bibaud, M.D.
Chs.F. Painchaud, M.D.	H. Pelletier, M.D.
J. L. Leprohon, M.D.	E. Robillard, M.D.
A. Ricard, M.D.	R. Gariépy M.D.
J. A. Crevier, M.D.	M. Ethier, M.D.
Jos. Gagnon, M.D.	A. A. Meunier, M.D.
W. Nelson, C.M., M.D.	A. H. David, M.D, D.C.L.

Laboratoire, 28, Beaver Hall Terrace,
Montréal, 30 mars 1875.

Mons. Michel Lefebvre Monsieur :—J'ai examiné avec soin l'échantillon du Vinaigre que vous m'avez envoyé comme provenant de votre Manufacture, et je suis heureux de certifier que c'est un vinaigre très pur, bien fermenté et dégagé de tout acide nuisible à la santé. Sa force est due seulement à l'acide acétique ou de Vinaigre qu'il contient.

J'ajoute ci-dessous un état de la force.

Force du Vinaigre à moi soumis par M. Michel Lefebvre.

Acide Acétique - - 12, 22 0|0
Acide de Vinaigre, - 12, 22 0|0

G. P. GIRDWOOD, M. D.

Rapport du Dr. J. Baker Edward, Ph. D., D.C.L., F.C.S., Professeur de Chimie.

Montréal, Mars 1875.

Je certifie par les présentes que j'ai fait un analyse chimique provenant d'un échantillon de Vinaigre provenant de la manufacture de M. Michel Lefebvre, et je trouve ce vinaigre d'un bon goût et d'une force suffisante ne contenant aucun acide sulphurique ou mélanges délétères.

Je le recommande donc avec confiance comme un vinaigre excellent et bien manufacturé.

[Signé.]

J. BAKER EDWARD, Ph. D., F.C.S.,
Professeur de Chimie.
Bishop College, Medical Faculty, Montréal.

23 avril.—190

C[OM]MERCE.

Bureau de *La Minerve*, Montreal, 28 Juillet 1875.

Temps beau.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 28 Juillet 1875.

L'or ouvert à 112½ et monté à 000 et fermé à 112½.
Greenbacks ont été achetés de 11¼ à 11¾ et vendus de 10½ à 00.
Change sur New-York vendu de 10¼ à 0.
Change sur Londres de 0.00 à 4.87½.
Traites d'Or pair à ⅛ d'escompte.
Argent Américain de 8 à 10.
Billets de la Banque Jacques-Cartier achetés et vendus.

MARCHAND & LABBÉ,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS	VALEUR.	Div. term. six mois.	VENDEURS.	ACHETEURS.
BANQUES, ETC.	$		P C	P C
Montréal	200	7 p.c.	188	187½
Ontario	40	4 p.c	108½	107
British N. America	50	4 p.c	...	...
Cité	100	4 p.c	103	102
Peuple	50	4 p.c.	105½	104½
Molson	50	4 p.c.	114	112
Toronto	100	5 p.c.	187	185
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	32	30
Marchands	100	5 p.c.	102	101½
Townships de l'Est	50	5 p.c.	110	108½
Québec	100	4 p.c.	...	105
Nationale	50	4 p.c.	...	...
Union	100	4 p.c	98½	98¼
Mechanic's	50	3½p.c.	90	...
Royale Canadienne	40	4 p.c	9.	94
Commerce	50	5 p.c	127	126½
Métropolitaine	100	4 p.c.	...	94
Dominion	50	4 p.c.	...	118
Hamilton	...	...	95	90
Maritime	...	3 p.c.	...	...
Echange	...	4 p.c.	103	98
Ville-Marie	...	...	...	...
Intercolonial Coal	100	...	50	30
Huron Copper Bay	5	15p.c.	30	...
Montreal Mining Co.	...	...	25	..
C. de F. G.-Tronc, 7 pc stg.	100	...	...	...
" M. & O. 6 pc stg.	...	...	95	91
" " [illegible]	...	...	101	...
Télégraphe de Montréal	40	5 p.c.	157½	15[illegible]
Télégraphe de la Puiss.	100	...	10[illegible]	[illegible]
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	[illegible]	[illegible]	100
" " Union	[illegible]	[illegible] p.c.	90	80
Cie. des Chars Urbains	...	...	...	...
Cie. du Gaz	50	4 p.c.	186½	181
Merchant's Ex[illegible]	40	4 p.c.	1[illegible]8	127
Cie. de Prêt [illegible]	00	4 p.c.	100	...
Can. En[illegible] Crédit Fonc.	...	5 p.c.	...	...
Cie. [illegible] & Mach. Co.	100	5 p.c.	...	...
[illegible] Ass. de Québec	...	...	...	...
Mont. Invst. Ass. Stock	100	...	...	...
Can. Cotton M. Co.	100	...	...	...
Cornwall Man. Co.	...	...	...	...
Mont. Warehousing Co.	50	...	70	33
Graphic Printing	...	...	25	17
North Am. Car Co.	...	5 p.c	...	...
Montreal Dis Building Soc	...	...	112	105
Permanent Building Ass	..	...	112	110
Sealing & Fishing Co.	...	...	...	...
Cold Brook R'g Mills Co.	...	...	...	...
Hamilton Prov. & L Soc.	...	...	...	...
Québec and G. P. S. S. Co.	...	...	...	...
Western Assurance	...	...	...	...
Dominion Stock	100	...	102	100
Dominion Bonds	...	...	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	...	...	..	...
Déb. du Gouvern. 6 p c crt.	...	...	..	..
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	...	...	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p c crt.	..	...	...	...
Bons du Havre 6½ p c.	...	...	103	102
" Corporation 6 p c.	..	...	98	97
" Aqueduc 6 p c.	..	...	98	97
Stock de la Corpor. 7 p c.	300	...	...	116½
" " " 6 p c.	100	...	102	101

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours ...... 109¼ @ 109¼
Traites en or do ...... ¼ @ 0
Or de New-York à 12.00 a.m. ...... 114½ @ ....

REMARQUES

Ventes cette avant-midi :

Banque de Montréal — 15 à 187½, 5 à 188, 20 à 188, 5 à 188, 1 à 188, 10 à 188, 15 à 188, 15 à 188, 5 rapp. à 188.
Banque de la Cité—3 à 103½.
Banque Jacques-Cartier—69 à 30.
Banque des Marchands — 4 à 102, 3 à 102, 5 à 102, 2 à 102.
Télégraphe de Montréal—8 à 157, 50 à 156½, 21 à 156½.

Ventes cette après midi :

Banque de Montréal — 1 à 188, 5 à 188.
Banque de la Cité—19 à 102½.
Banque des Marchands — 8 à 102.
Télégraphe de Montréal—50 à 156½, 100 à 156½, 50 à 157, 25 à 157, 25 à 157½, 100 à 157½, 100 à 157½, 25 à 157½.

C. & C. G. GEDDES,
Courtiers,
No. 44, rue St. Jean,
Bâtisse de la Banque d'Epargnes.
Rez-de-chaussée.
Montréal, 28 Juillet 1875.

NAVIGATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

New-York, 28.

Le vapeur "Utophia", de Glasgow, est arrivé.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 28 Juillet 1875.

Le marché aux farines est plus actif. Ventes: 100 quarts supérieure extra à $6 100 do do à 5.75 ; 100 quarts extra superfine à 5.50 ; 100 do à 5.47½ ; 150 do de goût à 5.25 ; 300 quarts extra du printemps pour être livrées vers le 15 Août, à 5 ; 375 forte de boulangers à 5.25 ; 75 do fine à 4 00 ; 600 sacs de la cité à 2 75.

FARINE, — par quart de 196 lbs :

	$ c		$ c
Supérieur Extra	5 65	à	6 00
Extra superfine	5 47½	à	5 50
De Goût	0 00	à	5 25
Extra du printemps	0 00	à	5 00
Superfine	4 80	à	4 85
[F]orte pour Boulangers	5 15	à	5 40
[F]ine	4 50	à	4 60
[M]oyenne	3 90	à	4 00
[R]ecoupes	3 30	à	3 50
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 45	à	2 50
Farine en sac de la Cité	2 70	à	2 75

FARINE D'AVOINE. — Tranquille, de $5.70 à $5.80.

BLE. — Marché irrégulier ; H. C. du printemps de $1.25 à $1.25.

BLE-D'INDE—Plus ferme. 78 à 80c.

POIS—Les cotes sont de 0 99 à 1.00, sous voile.

AVOINE—Nominale ; 48 à 50c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Nominale, à 00 à 85c.

BEURRE — Tranquille et plus facile. Les cotes sont : 00 à 00c, selon la qualité pour tinettes. Nouveau, 17 à 20c.

FROMAGE, par lb.—Ferme ; 10½ à 11 pour nouveau.

LARD—Lourd, $22.00 à $22 25 pour nouveau mess et $21.00 à $21.00 pour mess mince

BŒUF — Tranquille, Prime Mess, de $15 60 à $16.00.

SAINDOUX.—Ferme 14½c à 15c

ALCALIS.—Potasse tranquille ; première 5.12½ à 5.15 Perlasse lourde 6.00 à 6 02½ pour première.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :

Chicago, 28 Juillet, 9 30 a. m.—Blé, ouvert à 1 16½ pour août, 0.00 à 00 pour sept.

Blé-d'Inde—Tranquille ; 71 à 71c pour août ; offert à 71c pour sept.

[illegible] a.m. — Reçu, Farine, 8,544 ; Blé 175,000 ; Blé-d'Inde 303,000 ; Avoine, 22,000 ; Seigle, 1000 ; Orge, 2000.

Expédiés : Farine, 2707 ; Blé, 33,000, Blé-dinde, 142,000 ; Avoine, 5,000 ; Seigle, 320 ; Orge, 1,000 mts.

Milwaukee, 28 Juillet, 9.45 a.m. — Blé ferme 1.20½ pour No. 1 ; No. 2, à $1.17½ ; 1.17½ pour aout ; 1.16 pour sept.
Reçu, 191,000 mts ; expédié, 63,000.
Fret—3½c à Buffalo ; 7c à Oswego.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—28 Juillet.

	G.T.R.	C. Lac.
Blé	5200	72398
Farine, qrts	3000	3505
Alcalis, qrts	35	44
Beurre	636	100
Fromage	5383	1789
Cuir, rlx	96	5
Avoine	700	625
Lard	......	14
Peaux vertes	......	10
Jambons	......	1

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 28 Juillet.

Coton—Ferme 14⅝ middling uplands.
Farine — Le marché est plus actif ; reçu 5,000 quarts ; ventes 9,000 ; 5.50 à 6.15 pour superfine de l'état et de l'ouest ; 5.50 à 6.50 pour commune à bonne extra de l'état ; 6.10 à 7.00 pour commune à choisie extra de l'état et de l'ouest.
Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 5.00 à 6.25
Blé—Plus ferme ; reçu 50,000 mts, ventes 76,000, de 1.30 à 1.32 No. 2 Chicago ; 1.34 à 1.34 pour No 2 Milwaukee ; 1.35 à 1 36 pour No 1 du printemps ; 1.36 à 1.38 pour rouge d'hiver ; 1.39 à 1.40 pour ambre ; 1.35 à 1.42 blanc do.
Seigle —Tranquille ; reçu 0,000 ; ventes 0,000 mts ; de 00c à 00c mêlé de l'Ouest et sous voile ; 00 à 0.00 pour de l'Etat.
Blé-d'Inde — Plus ferme ; reçu 117,000 ; ventes 49,000, de 82 à 83c mêlé de l'ouest ; 00c en magasin ; 84c à 85c pour sous voile.
Orge — Marché nominal ; reçu, 00,000 minots ; ventes 00,000 minots, de Californie à 0.00.
Avoine — Tranquille ; reçu 19,000, ventes 37,000 mts ; 60c à 6[illegible]c pour mêlé de l'ouest ; 63c à 67c pour blanche do.
Lard—De $00.00 à 21.1[illegible]0 pour nouveau mess.
Beurre—De 20 à 29.
Saindoux — 14c à 00 pour fondu à la vapeur.
Fromage, de 5 à 11½ pour commun à prime.
Petrole—Crue, de 5½ à 5½ ; raffinée, de 00 à 11½.

Chicago, 28.

Porcs—Reçu, 8,931 ; expédiés, 4,872.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 28.

Farine — Marché lourd et nominal ; pour extra du printemps, de 0.00 à 0.00 ; de choix, à 0.00 ; pour moyenne, de 0.00 à 0.00.
Blé—Marché active et en hausse ; ventes du No 1 du printemps de 119 à 120 ; No 2 du printemps, 0.0 à 1 18½ ; vendu à 1.18½ à 0 00 pour sur les lieux ; fermé à 1.18½ pour août, de 1.17½ pour septembre, et 1 16 pour le reste de l'année ; No 3 do, de 1.11½ à 1.12 ; rejeté de 0 95 à 0 97.
Blé-d'Inde — En bonne demande et en hausse ; ventes du No. 2 mêlé, 71c à 72 sur le lieu, 00 pour régulier ; 70½ pour août ; 73½ pour sept. ; rejeté de 66½ à 67.
Avoine — Marché ferme et en bonne demande ; ventes du No 2 à 51 pour sur le lieu, 00c pour juillet ; 41½ août et 38½ pour sept. ; rejeté à 00.
Orge — Marché lourd et en hausse ; ventes du No, 2 à 0.00 pour sur le lieu ; 1.06½ pour septembre ; 1 06½ pour octobre.
Seigle—Pas de transaction ; No. 2 à $0 sur le champ ; 00 pour aout.
Lard — Marché lourd et en hausse ; ventes de $20.50 à $20.55 sur les lieux ; 20.00 à 20.72½ pour septembre ; 00.00 pour octobre.
Saindoux — Marché ouvert ferme, mais fermé lourd et en baisse ; ventes de 13.25 à 00.00 sur le lieu ; 13.25 à 13.30 pour août, et 13.50 à 13.80 pour septembre.
Viande préparée—Marché tranquille et ferme.
Epaules—00 à 8½.
Epaules courtes, à 12½.
Whiskey — Marché ferme et en bonne demande ; ventes à 1.17.
A l'ouverture de la Halle cet après-midi le blé était en baisse ; de 1.17½ à 1.18 au comptant, et pour aout ; 0 06 à 1.17½ pour septembre. blé-d'Inde, actif et en hausse, à 71½ pour août, 72½ pour septembre. Avoine, plus ferme ; 41 à 41½ pour août ; 00 à 38 pour septembre. Lard, ferme et en hausse, à 20. 0 à 20 50 pour août ; 20.70 à 20 72 pour septembre. Saindoux, tranquille, à 00.00 à 00 00 pour août ; 0.00 pour septembre.
Recettes : — 8,000 quarts farine ; 175,000 minots blé ; 303,000 minots blé-d'Inde ; 12,000 minots avoine ; 5,000 minots seigle ; 2,000 minots orge.
Expédiés : —7,000 quarts farine ; 33,000 minots blé ; 133,000 minots blé-d'Inde ; 5,000 minots avoine ; 00,000 minots seigle ; 000 minots d'orge.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 28, 2.30 p m.

Ventes de coton aujourd'hui : 12,000 balles, dont 3,000 pour spéculation et exportation.

Londres, 28, 3.30 p. m.

Le montant du bilan entré dans la Banque d'Angleterre sur balance aujourd'hui, est de £152,000.
Erié à 12½.
Consolidés au comptant à 94 9/16 ; à terme à 94 9/16.
Bons 5-20 les E U émission '65 à 107½ ; do '67 à 108½ ; 10-40s à 105½ ; nouveau prêt à 103⅞.
Des dépêches reçus de Paris cotent les rentes à 65 fr. 82½ c.

Franckfort, 28.

Bons 5 20 des Etats-Unis, 62's, à 98¼.

Anvers, 28.

Pétrole à 24½ fr. pour pâle américain.

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge DE GRAY

Pour la Toux, le Rhume, l'Enrouement, l'extinction de voix, les Affections des Bronches et l'Asthme.

Il est adoucissant, expectorant, anti-spasmodique et tonique.— Son goût est délicieux.

Cette célèbre préparation pharmaceutique n'exerce pas seulement une action toute particulière dans les cas de toux opiniâtre et d'affection persistante des bronches, c'est encore un spécifique d'une efficacité sûre pour diminuer les ravages de la phthisie la plus avancée. Les enfants prennent ce remède avec plaisir et plus d'une attaque de croup peut être détournée par une dose de sirop administrée à l'apparition des premiers symptômes.
Maintenant que le sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray a été accepté par tant de familles aussi bien du Canada que des Etats-Unis, comme le spécifique domestique contre la toux, nous prions respectueusement le public de ne point se laisser tromper par des imitations frauduleuses que l'on substitue parfois à notre préparation.
Le vrai sirop porte le nom de l'inventeur [H. R. Gray Montréal] sur le verre de la bouteille. Les pharmaciens, et en général, tous les marchands jouissant d'une bonne réputation en Canada, ne vendent que le vrai sirop.

KERRY, WATSON & Cie.,
Pharmaciens en Gros, Montréal
En sont les seuls propriétaires et fabricants.

er mai.—197 tm k

TABLES DE BILLARD A. 1,

Premirre qualité.

Ce sont les Tables les meilleures et les plus solides qui soient fabriquées dans des genres qui plaisent à tous et à des prix modiques. Différentes dimensions, convenant pour salles publiques ou salles privées. Queues de première qualité, unies et du plus beau fini. Billes d'ivoire et autres. Billes anglaises et genre "Pyramide" pour l'enjeu de la poule. Tableaux à marquer les points, paniers, etc. Tables de bagatelle, dessus en ardoise et accessoires.
A vendre à la fabrique de

RILEY & MAY,
81 rue Ste. Adélaide [ouest] Toronto.

En montre : Aux salles No. 207, Rue St. Jacques.
tm k R. H. BRAND, Agent.

SALLES CENTRALES, LUNCHS ET DINERS, 704, *rue Craig.*

[A quelques portes du Carré Victoria.]

On fournit toutes les primeurs de la saison.—THE CAFE CHOCOLAT.

Aussi, Crême à la Glace, Confiseries.

A. STUART & E. LITTLEHALES,
Propriétaires.

7 juin.—226 tm k

Nouveau Restaurant

No. 617, RUE STE. CATHERINE

Près de la rue St. Laurent.

Le Restaurant et la maison de M. PETER CAVALO viennent d'être achevés, et il est en mesure de louer vingt-cinq chambres à coucher garnies, à des conditions raisonnables.
On trouvera dans le Restaurant les mets les plus choisis, et on pourra se faire servir à quelques minutes d'avis.

PETER CAVALO,
Restaurant Impérial,
617, rue Ste. Catherine.

8 mai.—20[illegible] tm k

MAISON ST. DENIS.

RESTAURANT FRANÇAIS.

COIN DES RUES
BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS.

M. ÉDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. ETHIER, le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.
Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.
Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine française.
Lunchs déjeuners et diners servis à toute heure.
☞ Attention toute spéciale accordée aux diners privés et aux réunions d'amis.
☞ Le Dimanche, le restaurant est ouvert depuis midi, jusqu'à 9 h. p.m.
23 janvier 1875.—114 a

HOTEL GAGNE

A KAMOURASKA,

CET HOTEL de première classe est toujours prêt à recevoir les Touristes qui désireraient venir jouir de la belle saison. Ils trouveront là de bonnes Chambres et tout le confort qu'ils pourront désirer.

Le Bureau du Télégraphe est aussi à l'Hôtel

13 juillet. ds c—255

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL .... £2,500,000 Stg.

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçues à des conditions très-favorables.

Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLE,
Agent-Général.

11 Juin. 230—a k

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété les Rôles de Cotisation des quartiers Est, Centre, St. Laurent et St. Louis de cette Cité, que les copies des dits Rôles ont été confiées à l'un d'entre eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville où elles seront ouvertes à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à SAMEDI, le quatorzième jour d'AOUT prochain et que les dits Evaluateurs s'assembleront à leur Bureau susdit, LUNDI, le SEIZIEME jour d'AOUT prochain, pour réviser leur estimation de biens-fonds inscrits aux dits Rôles de Cotisation, et pour entendre et examiner toutes plaintes relativement à telles cotisations des biens-fonds qui leur seront soumises.

DAVID BROWN,
JEAN-BTE. ALLARD,
P. H. MORIN,
J. T. DILLON,
WALTER DRAKE,
RICHARD THOMAS,
Evaluateurs.

Bureau des Evaluateurs, Hôtel-de-Ville, Montréal, 27 Juillet 1875. s—268

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles de cotisation pour les Quartiers Ste. Anne, St. Antoine et Ste. Marie de la cité de Montréal, sont complétés et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Hôtel-de-Ville, Montréal, 24 Juillet 1875.

Cet avis sera inséré dans la Minerve et le National les 26 27, 28 et 29 juillet courant.

AVIS

Les soussignés donnent avis par les présentes que la société "Cousineau & Lowrey," a été dissoute de consentement mutuel.
M. Michael Lowrey est chargé du règlement des affaires de cette société.

[Signé] V. COUSINEAU, père.
M. LOWREY.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

Avis est par les présentes donné que les soussignés ont formé ensemble une société sous la raison sociale de "Cousineau & Lowrey," et qu'ils continueront comme par le passé à servir leurs pratiques et le public avec honnêteté et promptitude.

[Signé] V. COUSINEAU, fils.
M. LOWREY.

27 Juillet.—263 h p

SUCCESSION MASSUE.

Par testament reçu devant Mtre Gélinas, le 29 Mai 1875, Messieurs L. H. Massue, Gustave A. Drolet et Albert [illegible], ont été nommés exécuteurs testamentaires de feu Gaspard Aimé Massue, Ecr., décédé le 10 Juillet courant.

Les personnes, corporations, ou institutions financières, endettées envers feu G. A. Massue Ecr., sont priées de s'adresser au soussigné pour prendre des arrangements nécessaires.

Les créanciers de la succession sont aussi priés de produire, sans délai, leurs réclamations dûment attestées, au Bureau du soussigné.

GUSTAVE A. DROLET,
Exécuteur Testamentaire.
41, Rue St. Vincent.

Montréal, 20 juillet.—261 um k

GOUGH, JACKSON & CIE.,

Encanteurs d'Immeubles et Marchands à Commission.

BUREAUX ET SALLES DE VENTES :

650, — RUE CRAIG, MONTREAL, — 650

En outre d'une attention spéciale aux affaires d'immeubles, GOUGH, JACKSON & CIE, feront une spécialité du placement des

Marchandises d'Etape, Grains, Farine, Liqueurs, Thés, &c.,

Sur lesquels des avances libérales seront faites ; et une commission modérée chargée. Attention personnelle scrupuleuse aux détails des affaires, et comptes rapides de ventes. Vastes salles de montre et salle de vente au rez-de-chaussée. Emmagasinage non-surpassé ; cinq grands étages ; succursales de douane et caves excellentes.

19 Juillet. 260—sm k

THE TRAVELERS LIFE AND ACCIDENT

INSURANCE COMPANY

De HARTFORD, Conn.

Capital comptant	$500,000
Actif comptant	$3,500,000
Surplus sur le Passif	$1,000,000

On accorde tout ce qui est désirable dans les

Assurancés sur la Vie ou contre les Accidents

AUX CONDITIONS LES PLUS FAVORABLES.

Bureau de Reference en Canada :

C. J. BRYDGES, ci-devant directeur gérant G. T. R., Montréal.
W. K. MUIR, surintendant général G. W. R., Hamilton.
HON. L. H. HOLTON, M.P., Montréal.
HON. WM. McMASTER, M. L. C, Toronto.
WILLIAM WORKMAN, Ecr., Montréal.
SIR HUGH ALLAN Montréal.
HENRY STARNES, Ecr., Gérant de la Banque Métropolitaine, Montréal.
JAMES JOHNSON, Ecr., ex-président de l'Exposition Provinciale, London.
HON. R. M WELLS, Orateur de Législature d'Ontario.

W. E. SCOTT, M.D., Médecin et Chirurgien pour la Puissance du Canada.

On demande des Agents dans les villes et villages non-représentés.

FOSTER, WELLS & BRINLEY,

AGENTS-GENERAUX POUR LA PUISSANCE

Bureau : 199, rue St. Jacques

MONTREAL

21 juin.—tm 238

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1875—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.—1875

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandant.
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R
CIRCASSIAN	3400	Capt. J. Wylie
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Lt. Smith, R N.R.
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Cap. Jas Urquhart
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. R. S. Watts.
MANITOBAN	3150	Capt. H. Wylie
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
CANADIAN	2600	Capt. Millar.
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott.
WALDENSIAN	2300	Capt. J.G.Stephen
PHENICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylins.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool [faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent partir de Québec

Sarm[atian] ...... 17 Juillet
Peru[vian] ...... 24 "
Sardi[n]ian ...... 31 "

Prix du Passage :—
Cabine ...... $70 à $80
Entrepont $25

Les vapeurs de la Ligne de Glasgow, devront partir de la Clyde tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

Corinthian ...... 3 Juin
Canadian ...... 10 "
Manitoban ...... 24 "
Phœnician ...... 1 Juillet
Waldensian ...... 8 "

Prix du Passage :
Cabine $60
Intermédiaire 40
Entrepont 25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.
Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 2c par bouteille.
Pour fret et autres détails s'adresser A Portland, J L FARMER ; A Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DEPASS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à ANVERS, à AUG. SCHMITZ & Co., ou à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à E. P. ITTMANN & ROON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS., James Street ; à Chicago, à ALLAN & Co., 72 La Salle Street ; ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Hâvre.

Les magnifiques vaisseaux de cette route favorite, [plus au sud que toute autre route], partiront du quai No. 50, North River, comme suit :—

Pereire, Danre .... Samedi, 7 Août.
France, Trudelle .... Samedi, 21 Août.
Ville de Paris, Lachesnez, Samedi, 4 Sept.

Prix du passage en or, [le vin compris] au Hâvre :—

Première cabine, $100. Deuxième cabine $65. Troisième cabine, $35.
Billets de retour à prix réduits.
Entrepont pour $25, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra. et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.
En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

GEORGE MACKENZIE, Agent,
55, Broadway, New-York.

Agents à Montréal :
W. M. KNOWLES & CO.,
301, rue des Commissaires.

16 Juin. 235 —

Vapeur Laprairie.

A partir du 1er Juin (jusqu'à avis contraire) le vapeur *LAPRAIRIE*, Capt. M. DEMERS, fera quatre voyages par jour. Les heures de départ seront comme suit :

De Laprairie :	De Montréal :
5.00 a.m.	6.30 a.m.
8.15 a.m.	10.30 a.m.
1.00 p.m.	3.30 p.m.
5.00 p.m.	6.00 p.m.

D. BEAUVAIS,
Sec.-Trés.

28 mai.—218 a

1875 TRAVERSE 1875

ENTRE

Montréal et l'Ile Ste. Hélène

JUSQU'A AVIS CONTRAIRE.

Le service se fera autant que possible comme suit :

Du QUAI JACQUES-CARTIER—9½, 10½, 11½ heures a.m., midi et demi, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures p.m.
De L'ILE—10, 11 heures a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures p.m.
LE DIMANCHE—Du Quai Jacques-Cartier : 9½ heures a.m., midi et demi, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures p.m.
De L'Ile : 9½ heures a.m., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures p.m.

Prix du passage [aller et retour], 10c. Enfants au-dessous de 10 ans, 3c ; au-dessous de 3 ans, gratis.

10 Juillet. 253

1875 1875

SERVICE PAR VAPEUR

ENTRE

LONGUEUIL ET MONTREAL.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre Longueuil et le Pied-du-Courant, se fera, autant que possible, comme suit :

Les jours ouvrables.

De Longueuil—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs A.M., midi, 1, 2, 3, 4, 4½, 5½, 6 et 7 hrs P.M.
Du Pied-du-Courant — A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs A.M., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½ et 7½ hrs P.M.

Les Dimanches :

De Longueuil—A 8½ hrs A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 hrs P.M.
Du Pied-du-Courant—A 9 hrs A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ hrs P.M.

A compter du 20 courant, entre Longueuil et la Cité de Montréal, comme suit :

De Longueuil—A 8½ hrs A.M.

5 mai.— 200

1875 1875

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa.

LIGNE de VAPEURS de la MALLE ROYALE

ENTRE

MONTRÉAL & OTTAWA.

LIGNE DU JOUR, [Dimanche excepté] — LIGNE DE NUIT, [Samedi et Dimanche exceptés.]

Vapeur PEERLESS, neuf, construit en fer
" QUEEN VICTORIA, reconstruit en 1873.
" PRINCE OF WALES, reconstruit en 1874.
" PRINCESS, neuf.

ALLER :

Les voyageurs prenant le bateau du jour pour Ottawa partent de la Gare Bonaventure à 7 heures A.M. par le train de Lachine.
Les voyageurs prenant le bateau de nuit partent par le train de 5 P.M. pour Lachine.

RETOUR :

Les voyageurs prenant le bateau du jour partent d'Ottawa à 7 A.M. et par le bateau de nuit à 5 P.M.
Au retour le bateau de nuit saute les rapides de Lachine.

Les Bagages sont enrégistrées pour le lieu de destination.
Les repas et les cabines se paient en plus.
Cette route est l'une des plus pittoresques du Canada.

LE VAPEUR "DAGMAR"

part de Montréal pour Carillon les mercredis et samedis à 6 A.M.
Les voyageurs pour les sources de Caledonia seront débarqués à L'Orignal.
On prend du fret pour tous les ports de l'Ottawa.

Bureau-Général, 13, Rue Bonaventure.
Bureau du Fret, 87, Rue Commune.

On peut obtenir des billets simples, de retour ou d'excursion, au bureau de la compagnie ou au chemin de fer du Grand-Tronc.

R. W. SHEPHERD,
Président.

28 Mai.

VERNIS ET CIMENT

DE

MM. EVANS & CIE

A l'épreuve du feu et de l'eau.

Nous invitons les propriétaires et les contracteurs à apporter une attention sérieuse à l'annonce que nous publions, car nos préparations défient toute concurrence, tant pour le prix que pour la qualité.
Nous sommes maintenant en mesure de fournir un vernis pour les maisons, qui peut être posé soit sur la toiture ou les côtés, qui est à l'épreuve du feu et de l'eau.
On peut l'employer sur les vieilles maisons out aussi bien que sur les neuves, il les mettra à l'abri de la combustion causée par es feux de cheminée ou les étincelles se dégachant de maisons ravagées par l'incendie.
Il est meilleur marché que le *vernis le plus ordinaire* et sa durée est plus longue que celle du *ferblanc* ou de *l'ardoise*.
Nous garantissons que nos produits dureront de quinze à vingt ans ; on peut appliquer e vernis sur les toits de métal, tout aussi bien que sur les toits de feutre et en enduire les couvertures en bardeaux ; il faut cinq fois plus d'usage que la peinture ordinaire
On doit se rappeler surtout *qu'il est tout-à-fait à l'épreuve du feu*, qu'il ne contient ni goudron, ni huile, et qu'il résiste aux froids de l'hiver.
Nos vernis sont de couleurs différentes, et on ne les emploie pas seulement sur le bois, mais sur la pierre brune car il prévient l'agglomération de la mousse.
On peut l'appliquer avec un pinceau ordinaire, et trois heures d'un temps sec suffisent pour le faire sécher complètement.
Cinq gallons suffiront pour vernir deux cents pieds carrés de bardeaux ou mille pieds de ferblanc ou de fer. On n'a pas besoin d'un peintre pour l'employer, car nos vernis sont envoyés tout préparés au prix réduits, ci-dessous énumérés :

5 gallons, couleur au choix	$ 3 50
10 " " "	6 00
20 " " "	11 00
40 " " "	15 00 et 20 00
10 lbs Ciment	1 00

On peut se procurer pour $1, 10 lbs du ciment de MM. EVANS & Cie., pour cheminées et enduits.

P. S.—On demande UN AGENT actif dans chaque cité et ville de la Puissance, à qui l'on offrira les meilleurs avantages, aussi des personnes ayant un certain capital qui désireraient acheter une manufacture dans toute autre ville, à part Montréal.
Pour détails et conditions, s'adresser à

EVANS & CIE.,
Seul Manufacturiers,
149, Rue St. Germain.

Boite 505, Bureau de Poste.
1er Avril. 17

GRANDE DECOUVERTE

DE

PEINTURE GLACEE

PAR

A. A. WILSON

Brevetée 3 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.
Ma peinture peut être employée aux toits où soit aux côtés des bâtisses, aux ouvrages neufs ou vieux, au zinc, ferblanc, tôle, ardoise, toile, papier, etc., etc., elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et nourri le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.
Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux couvertures ; elle peut être employée à la brique et à la pierre parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décoler les plafonds et murs ; elle n'a pas d'égale pour la durée, et il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125.0[0] meilleur marché qu'ailleurs ; elle couvre 250 pieds par gallon sur le ferblanc et 150 pieds sur le bois
J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoises rouge, brune, jaune, etc.

Seaux de 5 gallons	$4 00
" 10 gallons	7 50
" 20 gallons	14 00
" 40 gallons	25 00

Ciment, 5 centins la livre.
Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.
Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendues 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.
Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite :

A A Wilson
MONTREAL

283 et 285, coin des rues St. Paul et St. Gabriel.

Toutes personnes qui manufactureront cette peinture seront passibles de la pénalité de la loi, et je donnerai $100 à la personne qui m'en informera.
N. B.—Agent pour poêles doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.

L'Islet, 14 Juillet 1875.

M. A. A. WILSON, Montréal.

Monsieur,

Ayant acheté le 7 Juin dernier, un baril [40 gallons] de votre peinture patentée "*Star Glass Paint*" et m'étant assuré par moi-même qu'elle est telle que vous la représentez dans vos annonces et circulaires, je prends plaisir à la recommander pour toitures de maisons et de granges, palissades, &c., &c., et je vous prie de m'en envoyer un autre quart semblable [brune] par le vapeur "Express" pour l'Is et aux soins du Capt. Turgeon.
J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, &c.

B. POULIOT.

N. B.—Le soussigné n'est plus agent pour MM. Evans et Cie.

A. A. WILSON.

21 juin—238

L'ENDUIT ASBESTOS POUR LES toitures, à l'épreuve du feu.—
L'enduit Asbestos convient aux toits plats ou en pente, dans tous les climats.
Peinture Asbestos pour les toitures ; solidité et couleur éclatante.
Peinture Asbestos, pour enduits extérieurs, de toute nuance et prête à être employée. En canisters, barils et quarts.
Enduit Asbestos, à l'épreuve du feu, pour les manufactures, les gares de chemin de fer et les ponts.
Enduit Abeston pour les bouilleurs et les tuyaux de machines à vapeur, etc.
Un toit revêtu de cette peinture est à l'épreuve de l'eau pour dix ans. Les toits ayant des gouttières peuvent être réparé parfaitement et en peu de temps au moyen de cette peinture. Pour prospectus et liste de prix, s'adresser à C. J. LYON, 251, rue St Jacques, seul agent pour Montréal. H. R. IVES & CIE., seuls agents pour la Puissance du Canada.
28 juin.—212 a k

CIMENT ET SABLE DE CONSTRUCTION.

Les soussignés ont en magasins une grande quantité de ciment d'Oswego et de sable de construction, qu'ils vendent à bas prix en quantités à la convenance des acheteurs.

JAMES WORTHINGTON & Cie.,
Contracteurs,
No 61, Rue Commune.

9 Juillet. 252—dm k

VERNISSAGE

Sur surface unie ou ornée, compositeur d'enseignes, bronzeur et doreur,

513, Rue Lagauchetière, (à l'entrée de la Rue Coté.)

C. FLETCHER,
Peintre d'Enseignes.

Les ordres seront promptement exécutés.
8 Octobre. 45—f

L. H. ARCHAMBEAULT,

AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada,

MONTREAL.

12 juin. j—231

Duhamel, Rainville, Rinfret & Rainville,

AVOCATS.

Bureau : No. 30, Rue St. Vincent,

MONTREAL

JOSEPH DUHAMEL, H. FÉLIX RAINVILLE, OLIVIER RINFRET, HENRI B. RAINVILLE.

Montréal, 2 Septembre 1874. 6

Mr. VICTOR ROY

ARCHITECTE,

53, Rue St. Jacques, Montréal.

21 fév. a k—141

F. B. WELLS

AGENT D'IMMEUBLES

Et Encanteur pour la vente d'Immeubles seulement.

10 mai. 203 a k

RIDDELL & EVANS.

Comptables Publics, Syndics, etc.,

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—s

Globensky, Duprat & Cie.,

Agents d'Immeubles et Courtiers

59, Rue St. François-Xavier,

Se chargent de la vente, de l'achat et de la location des propriétés et des placements d'argent.

10 juin.—tm 229

JOSEPH SMITH,

(*Autrefois Député-Inspecteur de la Ville.*)

Ingénieur - Civil, Inspecteur, Agent de Maisons et de Terrains.

Salles de la Banque des Artisans, 194, Rue St. Jacques.

6 Juillet. 249—a k

ALFRED GIRARD

Argenteur, Doreur, Galvaniseur, &c., sur Métaux,

41,—Cote St. Lambert, Montréal,—41

Même batisse occupée par M. Beaudry.
201—tm k

C. O'BRIEN

Peintre d'Enseignes et de Maisons, peintures unies ou décorations, Tapisseur, Vitrier, etc.
Aussi, Blanchissage et Décoration en peinture, fait avec soin et promptitude.

2, 4 et 6, rue St. Urbain, Montréal.

30 Juin.—a k 239

GIBBS & COURSOLLE,

Sollicitcurs de Brevets d'Invention

No. 63—Rue Sparks, Ottawa,—No. 63
[Boîte 461, B. P.]

Se chargent de tout ce qui se rattache à l'obtention des Brevets, à l'Enrégistrement des Marques de Commerce et de Bois, des Desseins de Fabrique et Droits d'Auteur, des Caveats, &c., &c.
Spécifications et Desseins préparés sous le plus court délai possible, et à prix raisonnables. Poursuites pour infraction des Droits des Inventeurs ; Prolongation et Rémission de Brevets obtenus ; Cessions préparées et enrégistrées, &c.
Brevets obtenus en Français et en Anglais ainsi qu'aux Etats-Unis et en Europe.
Ils se chargent de transiger les affaires de toutes espèces avec les Départements Publics.
[illegible] 17 Septembre.

AVIS.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feue Dame Mary Frary, en son vivant de Montréal, veuve de feu Zéno B. Clark, en son vivant du même lieu, sont par le présent averties de les présenter dûment certifiées à MM. J. H. & A. G. Isaacson, notaires, Union Buildings, rue St. François-Xavier, Montréal, et toutes les personnes endettées envers la dite succession sont par les présentes invitées de payer au soussigné.

CHARLES GOULD,
Exécuteur Testamentaire.

AVIS.

Les soussignés ont l'intention de s'adresser à la Corporation de la Cité de Montréal, pour obtenir la permission d'ouvrir un étal de boucher au No. 241, coin de la rue Ste. Catherine et Sydenham.

GIROUX & LETOURNEUX.

Montréal, 26 Juillet 1875. 1 p—267

AVIS

Le soussigné a l'intention de s'adresser à la Corporation de la Cité de Montréal, pour obtenir la permission d'ouvrir un étal de boucher au No. 581, rue Craig, coin de la rue Côté.

AMÉDÉE RACINE.

Montréal, 27 Juillet 1875. 267—h p

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné qu'application sera faite, à la prochaine session de la Législature Locale de la Province de Québec pour amender l'Acte maintenant en opération, conférant au Conseil de Ville le pouvoir d'administrer les ordonnance du feu et supprimer les incendies dans et pour la Cité de Montréal.

28 juin. dm—243

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

No. 2568.

PATRICK G. CARVILL, de Liverpool, en cette partie du Royaume Uni, de la Grande Bretagne et d'Irlande, appelée Angleterre et THOMAS G. BARR, de la cité de Montréal, marchands associés et faisant affaires ensemble comme tels à Montréal, sous le nom de "Carvill, Barr & Co."

Demandeurs ;

vs.

SAMUEL WHITEHOUSE, de la cité et du District de Montréal, ferblantier,

Défendeur.

Un Bref de saisie a émané en cette cause.

C. A. LEBLANC,
Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, le 17ème jour de Juillet 1875. 261

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

No. 460.

SAMUEL MOSS, HYAM MOSS, JACOB MOSS, tous de la Cité et District de Montréal, marchand, associés et y faisant affaires ensemble comme tels sous la raison sociale de S. H. et J. Moss.

Demandeurs.

vs.

JOHN F. McCUAIG de la Cité et District de Montréal, Expéditeur,

Défendeur.

Un Bref de Saisie a émané en cette cause.

C. A. LEBLANC,
Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 21 Juillet 1875. 26[illegible]

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

No. 584.

PATRICK RYAN, commerçant de la Cité et District de Montréal,

Demandeur.

vs.

ALFRED TUCK, commerçant et manufacturier de meubles, du même lieu,

Défendeur.

Un Bref de Saisie a émané en cette cause.

C. A. LEBLANC,
Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 21 Juillet 1875. 26[illegible]

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

GEORGE J. HUBBARD, de la Cité et du District de Montréal, Opticien Commerçant,

Failli.

Un premier et dernier bordereau de dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au deuxième jour d'Août prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

A. B. STEWART,
Syndic Officiel.

Montréal, 16 Juillet 1875. 259—ds

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

WILLEBROD SCOTT et HORACE CHAMPEAU, de la Cité de Montréal, Marchands, tant individuellement que comme ayant fait affaires ensemble en société sous les nom et raison sociale de "Scott & Champeau,"

Faillis.

Les créanciers des faillis sus-nommés sont par les présentes notifiés, qu'ils ont déposé dans mon Bureau, un acte de composition et de décharge, portant avoir été exécuté par une majorité en nombre de leurs créanciers représentant les trois quarts en valeur de leurs dettes, sujet à être vérifié en évaluant telle proportion ; et si aucune opposition au dit acte de composition et décharge n'est faite sous trois jours juridiques après la dernière publication du présent avis, le syndic soussigné agira en vertu du dit acte de composition et de décharge suivant ses termes.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 16 Juillet 1875. 259—ds

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

EPHREM LATOUR,

Failli.

Je, soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.
Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, No. 212, Rue Notre-Dame, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir le 3 Août prochain, à trois heures P.M., pour l'examen du failli et le règlement des affaires de la faillite en général.
Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 Juillet 1875.—259 dz k

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

JOS. LAPIERRE,

Failli.

Je soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire.
Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau No. 212, Rue Notre-Dame, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir, le deuxième jour d'AOUT prochain à trois heures P. M., pour l'examen du failli et l'arrangement des affaires de la Faillite en général.
Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,
Syndic Officiel.

Montréal, 6 Juillet 1875. 259—ds k

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de

FRANÇOIS XAVIER MAJOR, de la cité et district de Montréal, marchand en détail de marchandises sèches, commerçant,

Failli.

Je, soussigné, Andrew B. Stewart, de la cité et du district de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé syndic dans cette affaire.
Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi sous un mois, et ils sont par les présentes notifiés de se réunir à mon bureau, Merchants Exchange Building, en la cité de Montréal, Mercredi, le vingt-cinquième jour d'Août A.D 1875, à trois heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et l'arrangement des affaires de la faillite en général.
Le failli est par le présent notifié d'y assister.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 19 Juillet 1875.—261 ds

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de

JOHN L. HARDMAN, de la cité et du district de Montréal, tanneur et commerçant, faisant affaires en la dite cité de Montréal comme tel, sous les nom et raison de "John L. Hardman & Company,"

Faillis.

Le failli m'a fait une cession de ses biens et les créanciers sont notifiés de s'assembler à la place d'affaires du failli, coin des rues Bonaventure et Canning Lundi, le neuvième jour d'Août A.D. 1875, à onze heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

A. B. STEWART,
Syndic Provisoire.

Montréal, 19 Juillet 1875. 261—dz

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT :

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE,

Ville	un an	$[illegible]
"	six mois	4.[illegible]
Campagne	un an	[illegible]
"	six mois	4.00
Etats-Unis	un an—en or	[illegible]
"	six mois—en or	[illegible]

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Ville et Campagne	un an	$[illegible]
"	six mois	2.[illegible]
Etats-Unis	un an—en or	5.00
"	six mois—en or	[illegible]

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES. par ligne

Première insertion Nonpareil ...... 10 cents
Autres insertions, si insérées tous les jours 5
Autres insertions, trois fois par semaine 6
Autres insertions, deux fois par semaine 7
Autres insertions, une fois par semaine 8

1 mois (tous les jours)		$1.00
2 "	"	1.50
3 "	"	2.00
6 "	"	3.00
1 an	"	5.00

3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus.
Deux " un tiers " "
Une " une demi " "
Dans les 2e et 3e pages, 25 par cent extra.
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.

AVIS.

Toutes Notices ou Avis [spéciaux en fa]veur de Manufactures ou [Institutions] privées et publiques, [de Corporations, Con]certs, etc., etc., seront chargées à [di]x centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve,

PARAISSANT LE VENDREDI MATIN.

ABONNEMENT.

Un an, payable d'avance $1.00
Etats-Unis (en or) ...... 1.[illegible]

ANNONCES.

10c par ligne ...... par insertion
3 mois ...... 75 centins
6 " $1.25
1 an 2.10